



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

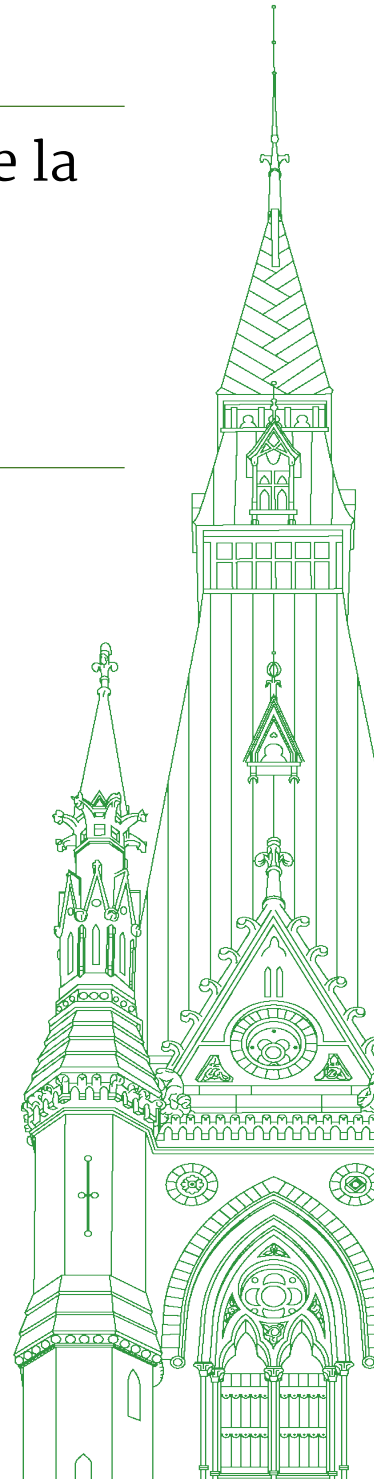
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le mercredi 29 octobre 2025

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le mercredi 29 octobre 2025

• (1630)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough—Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 12^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche. Le Comité se réunit aujourd'hui pour étudier l'investissement du secteur privé dans la recherche et le développement au Canada.

J'aimerais faire quelques commentaires pour la gouverne des témoins et de tous les membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Les personnes qui participent par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer, et veuillez le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Les personnes sur Zoom peuvent choisir, au bas de leur écran, le canal qui leur convient: parquet, anglais ou français. Je rappelle que tous les commentaires doivent s'adresser à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos deux témoins pour la première heure de la réunion.

Nous avons parmi nous M. Michael McDonald, vice-président, Relations externes et relations avec les membres, à Collèges et instituts Canada, et par vidéoconférence, Dugan O'Neil, vice-président, Recherche et innovation, à l'Université Simon Fraser.

Bienvenue à nos deux témoins.

Chaque témoin aura cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire. Nous passerons ensuite à des séries de questions.

Avant de commencer, M. Baldinelli souhaite dire quelque chose.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

Il s'agit tout simplement de mesures de régie interne de la Chambre que j'aimerais présenter. Les whips se sont tous entendus pour ajouter « membres associés » au libellé. Je souhaite demander le consentement unanime pour que cela se concrétise.

Les whips se sont tous entendus sur le libellé suivant:

Que, nonobstant les pratiques habituelles du Comité concernant l'accès aux documents et la distribution des documents,

- a) jusqu'à trois membres associés du Comité par parti soient autorisés à recevoir les avis de convocation et les avis de motion et à accéder au cartable numérique;
- b) que les noms des membres associés désignés soient communiqués par les bureaux des whips de chaque parti reconnu au greffier du comité; et
- c) que les dispositions de cette motion cessent d'être en vigueur à compter du 26 janvier 2026, à moins qu'il en soit ordonné autrement.

C'est sur cette motion que les whips se sont entendus. J'aimerais demander le consentement unanime.

La présidente: Quelle est la volonté des membres du Comité? Avons-nous le consentement unanime pour adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La présidente: C'est adopté.

Tony Baldinelli: Deuxièmement, madame la présidente, j'ai également discuté avec M. Noormohamed, et je viens tout juste de parler à mon collègue du Bloc. Un certain nombre d'entre nous aimeraient faire comparaître d'autres témoins dans le cadre de cette étude. Je demande le consentement unanime pour voir si nous pouvons modifier la motion de l'étude afin de tenir deux autres réunions. Puis-je demander le consentement du Comité à cette fin?

• (1635)

La présidente: Les députés sont-ils d'accord?

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci, madame la présidente.

Je veux simplement rappeler que, historiquement, nous avions l'habitude de faire une rotation des sujets d'étude. Je rappelle aussi que nous avons entamé la présente législature en continuant une étude qui devait être terminée lors de la législature précédente. Il s'agit d'une étude proposée par le Bloc québécois, pour laquelle mes collègues ont donné leur appui; je les en remercie. Ensuite, nous avons mené une étude sur la résistance aux antimicrobiens, qui a été proposée par les libéraux. Présentement, nous menons une étude sur la commercialisation, qui a aussi été proposée par les libéraux.

Personnellement, je suis prêt à écouter les propositions et je suis ouvert au compromis, sauf que, présentement, nous rallongeons encore une fois la deuxième étude consécutive proposée par le parti libéral. Selon mon calcul, il n'y a pas beaucoup de rotation si nous menons deux études consécutives proposées par le même parti.

Il serait possiblement plus équitable de donner à l'ensemble des partis qui représentent le Comité la chance de proposer des sujets d'étude. C'est en raison de ce principe d'équité et pour permettre aux autres partis de proposer à leur tour des sujets d'étude que je m'oppose au prolongement de cette étude.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Monsieur Baldinelli, je vous en prie.

Tony Baldinelli: Madame la présidente, pour la gouverne des membres du Comité, j'ai l'intention de présenter une motion pour que nous fassions une étude sur l'intelligence artificielle. Nous avons déposé un avis à cette fin. J'ai l'intention de la présenter lundi.

Je sais que mon collègue souhaite proposer des amendements. Les conservateurs les ont lus et sont d'accord. Nous sommes impatients de présenter cette motion lundi, si elle contribue à assurer d'une certaine façon à mon collègue que c'est ce que nous allons faire ensuite.

La présidente: Nous n'avons pas le consentement unanime.

Je vais m'en remettre aux membres du Comité. Souhaitez-vous en débattre, ou devrions-nous plutôt passer aux témoins et nous occuper de la prolongation de l'étude après?

Comme nous n'avons pas le consentement unanime, nous allons passer à nos témoins, en commençant par M. McDonald.

Je vous en prie. Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire.

Michael McDonald (vice-président, Relations externes et relations avec les membres, Collèges et instituts Canada): Madame la présidente, distingués membres du Comité, merci d'avoir invité Collèges et instituts Canada, ou CICan, à comparaître dans le cadre de cette étude.

CICan est la voix nationale et internationale des collèges, des instituts, des cégeps et des polytechniques financés par l'État d'un bout à l'autre du pays.

[Français]

Le message que je veux transmettre aujourd'hui est simple: l'écosystème de recherche appliquée collégiale est un atout qui est déjà déployé pour appuyer les priorités nationales, soutenir les industries et les communautés en transition économique et stimuler la commercialisation, la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes. Cet écosystème a le potentiel d'être un des moteurs d'innovation économique les plus importants au Canada.

Comme plusieurs l'ont souligné devant ce comité, le Canada se trouve à un tournant. Nous sommes confrontés à des défis sociaux et économiques complexes et sans précédent qui ont des répercussions importantes, notamment le manque de logements abordables, notre faible performance en matière de productivité et les bouleversements technologiques. Pensons au développement de l'intelligence artificielle, par exemple. Bref, nos emplois et notre prospérité sont en jeu. Dans des moments comme ceux-ci, il est essentiel de trouver des moyens de tirer pleinement parti de l'écosystème de recherche et d'innovation du Canada afin de trouver des solutions à ces défis. Notre système fait partie de ces solutions.

[Traduction]

Compte tenu de leur approche unique en matière de recherche dirigée par des partenaires, qui consiste à avancer au rythme des entreprises et à leur permettre de conserver la propriété intellectuelle, les collèges ont une méthode éprouvée pour utiliser les fonds de recherche afin de donner aux Canadiens des avantages économiques et sociaux concrets. Les collèges offrent aux entreprises canadiennes l'une des portes d'entrée les plus accessibles et ouvertes pour obtenir un soutien à la recherche et développement en fonction du lieu. Ils hébergent d'ailleurs près de 500 centres et laboratoires de recherche d'un bout à l'autre du pays. Ces centres ont tous une

expertise adaptée pour répondre aux besoins de leur communauté et travaillent actuellement avec des entreprises. Les collèges jouent donc un rôle essentiel dans le développement économique local et régional.

Les collèges forment les talents nécessaires pour appuyer l'innovation dans l'industrie canadienne, alors que plus de 28 000 étudiants participent à des projets de recherche appliquée chaque année. Nous sommes également fiers de travailler en partenariat avec nos collègues du milieu universitaire.

Cela dit, le plus important demeure toutefois que les entreprises participent à la recherche collégiale. Les collèges attirent une contribution du secteur privé de 1 \$ pour pratiquement chaque dollar du financement fédéral pour la recherche appliquée.

Ces caractéristiques permettent aux collèges de jouer dans la cour des grands pour ce qui est des retombées de leurs travaux de recherche. Au cours de la dernière année seulement, les collèges ont aidé près de 9 000 partenaires à réaliser plus de 8 500 projets dans des secteurs économiques clés, ce qui a permis de créer près de 9 000 nouveaux produits ou processus dans des secteurs clés de l'économie. Ce qui est extrêmement important, c'est que ce travail a été fait avec des entreprises canadiennes.

Malgré ces résultats, les collèges reçoivent moins de 4 % des fonds de recherche fédéraux, et beaucoup de programmes des trois organismes, y compris des programmes axés sur les répercussions, ne sont pas offerts au réseau collégial, ou le réseau collégial ne peut pas en profiter pleinement.

Cette petite part du financement ainsi que le succès d'un écosystème bâti au Canada et au service du Canada sont menacés. L'investissement supplémentaire triennal dans le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du budget de 2023, qui est le principal moyen de financement de la recherche collégiale, devrait prendre fin en 2026. Sans engagement pour maintenir les investissements dans ce programme et intentionnellement réimaginer les programmes de financement fédéraux pour mieux tirer parti de l'expertise de notre réseau, le soutien que nous offrons aux entreprises et aux communautés ainsi que le rôle de transition que nous jouons au sein du réseau universitaire d'un bout à l'autre du pays sont menacés.

Pour que nous puissions faire fond sur l'expertise et la capacité éprouvées du réseau collégial, CICan propose deux recommandations.

Premièrement, le gouvernement devrait réinvestir 485 millions de dollars sur cinq ans dans le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté et s'engager à établir un financement annuel de base de 215 millions de dollars d'ici 2030 pour le Programme. Cet argent permettrait au réseau de poursuivre le travail fait avec des milliers de nouveaux partenaires commerciaux pendant ce moment crucial dans l'histoire du pays.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral devrait travailler avec les trois organismes et la Fondation canadienne pour l'innovation afin d'assurer la pleine admissibilité des collèges aux programmes de fonds de recherche axée sur les répercussions, y compris les nouveaux programmes, qui seront financés par la nouvelle organisation-cadre.

Le réseau de collèges et d'instituts est là pour appuyer le besoin actuel du Canada en matière d'innovation.

Je vous remercie de votre temps, et je suis impatient de répondre à vos questions.

• (1640)

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. O'Neil pour cinq minutes.

Je vous en prie.

Dugan O'Neil (vice-président, Recherche et innovation, Simon Fraser University): Madame la présidente, distingués membres du Comité, merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous tous aujourd'hui.

Je me réjouis de pouvoir parler de la meilleure façon de promouvoir et de faire croître les investissements du secteur privé dans la recherche et développement au Canada, en mettant l'accent sur les universités canadiennes.

Comme beaucoup d'entre vous le savent...

La présidente: Puis-je vous interrompre? Il y a un problème d'interprétation.

Nous allons suspendre la séance une minute.

• (1640)

(Pause)

• (1640)

• (1645)

La présidente: Monsieur O'Neil, veuillez reprendre du début.

Dugan O'Neil: D'accord.

Merci, madame la présidente et chers membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous tous aujourd'hui.

Je suis heureux de pouvoir vous entretenir des meilleures façons de favoriser et d'accroître l'investissement du secteur privé dans la recherche et le développement au Canada. Je vais me concentrer précisément sur les universités canadiennes.

Comme bon nombre d'entre vous le savent, l'Université Simon Fraser est une université de recherche de premier plan située en Colombie-Britannique, fréquentée par plus de 35 000 étudiants sur les trois campus, à savoir ceux de Burnaby, Surrey et Vancouver. Depuis 1965, l'Université a su démontrer qu'elle est en mesure d'aider les entreprises et les universités à commercialiser leurs excellentes idées.

L'Université Simon Fraser reconnaît qu'il est essentiel de favoriser la collaboration entre l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire pour rendre le Canada plus compétitif. Notre stratégie en matière d'innovation constitue un modèle national de la façon dont les universités peuvent combler le fossé entre la découverte et la commercialisation. Nos partenariats de recherche permettent à des entreprises de s'ancrer et de prospérer au Canada en tirant parti de l'expertise, des infrastructures et des talents dont bénéficie l'Université Simon Fraser.

L'Université reconnaît également que le chemin vers les initiatives évolutives dans le domaine des technologies de pointe commence dans nos laboratoires de recherche, et nous créons délibérément un pont entre la recherche et l'innovation grâce à l'éducation en matière d'innovation, au soutien sur le plan de la propriété intellectuelle, aux allocations, à l'incubation et au soutien à l'égard de la création de prototypes et de la fabrication.

Par exemple, notre programme de passage de l'invention à l'innovation, le programme i2I, qui a été étendu à l'échelle du pays grâce au réseau i2I appuyé par le CRSNG — et Mitacs —, fournit aux scientifiques et aux ingénieurs de partout au pays les compétences en matière d'entrepreneuriat et d'innovation dont ils ont besoin pour faire passer leurs idées du laboratoire au marché. Parmi les anciens de ce programme, on trouve les fondateurs de Ionmr, de Photonic, de Cloudburst et de PINA Creation.

Notre centre d'accélération VentureLabs a offert du soutien à plus de 1 400 entreprises technologiques en contribuant à hauteur de 600 millions de dollars à la formation de capital et la création d'emplois à l'échelle du pays.

L'Université met aussi ses infrastructures de calibre mondial à la disposition des universitaires et des membres de l'industrie de partout au pays. Par exemple, elle abrite le Cedar Supercomputing Centre, où se trouve le superordinateur le plus puissant du milieu universitaire au Canada. Ce superordinateur permet à des entreprises canadiennes et à des établissements publics de tirer parti d'une infrastructure d'intelligence artificielle de calibre mondial à double usage, tout en protégeant notre souveraineté, notre sécurité et la durabilité. Il permet de réaliser des avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle, des technologies propres, des sciences de la santé, de la cybersécurité et bien d'autres. Il est essentiel de détenir ce genre de capacités afin de conserver la souveraineté numérique et économique du Canada en s'assurant que les données, les innovations et la propriété intellectuelle du Canada sont créées et conservées au pays.

Toutes ces initiatives démontrent dans quelle mesure des investissements publics soutenus dans la recherche, combinés à des partenariats avec le secteur privé, engendrent des résultats mesurables pour l'économie, la compétitivité mondiale et la prospérité à long terme du Canada.

Nous avons trois recommandations à formuler.

La première est d'établir des priorités nationales en matière d'innovation à l'échelle du gouvernement. Le gouvernement du Canada devrait investir dans des missions d'innovation transformatrices telles que l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et les technologies à double usage. En définissant ses ambitions nationales en matière d'innovation, en établissant des jalons et en prévoyant des investissements considérables sur plusieurs années, le gouvernement envoie clairement le message au secteur privé d'investir dans des domaines précis en forte croissance et il indique ainsi aux PME, à l'industrie et aux innovateurs où concentrer leurs efforts.

La deuxième est de fixer des cibles en matière d'approvisionnement fédéral en ce qui concerne les technologies émergentes. Le gouvernement du Canada devrait réserver un pourcentage minimum fixe de son budget d'approvisionnement à l'acquisition de solutions technologiques émergentes provenant de PME canadiennes. En utilisant stratégiquement son pouvoir d'achat, le gouvernement devient un premier marché garanti pour les technologies émergentes prioritaires au lieu d'être un premier client ponctuel. Cette approche permet aux PME d'atténuer le risque associé à l'investissement en recherche et développement et d'attirer des capitaux privés grâce à l'existence d'un marché considérable au sein du gouvernement, ce qui stimule la compétitivité et le développement de technologies sûres et souveraines et cadre bien avec la politique d'achat au Canada.

La troisième est d'appuyer de manière transparente le continuum recherche-innovation. Le gouvernement du Canada devrait mettre en œuvre une stratégie de développement à grande échelle afin d'aider les chercheurs à devenir de puissants créateurs d'entreprises génératrices de valeur et à former des champions de l'innovation. Un meilleur soutien au continuum recherche-innovation, tel que décrit dans le rapport Bouchard de 2023, permet d'aligner les incitatifs destinés aux chercheurs sur les priorités nationales en matière d'innovation grâce à des programmes de financement, à des formations en entrepreneuriat, à des installations de commercialisation de laboratoires d'expérimentation, à des bons pour la création de prototypes et à la réduction des risques liés à la mise à l'échelle des processus. Le renforcement de ce continuum garantit le leadership scientifique du Canada et permet aux chercheurs de porter à grande échelle leurs innovations qui stimulent la croissance économique et la compétitivité.

• (1650)

Je remercie les membres du Comité et la présidente, encore une fois, de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je serai ravi de répondre à vos questions.

La présidente: Merci, monsieur O'Neil.

Sur ce, nous allons commencer notre premier tour. La parole est d'abord à M. Baldinelli pour six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins pour leur présence aujourd'hui.

Je vais m'adresser d'abord à M. McDonald.

Lundi, nous avons reçu Marc Nantel, vice-président, Recherche, innovation et entreprises stratégiques au Collège Niagara, qui est le principal collège de recherche au Canada. Ce jour-là, les députés ont appris comment des établissements publics comme le Collège Niagara s'y prennent pour traduire la recherche en résultats concrets, stimulant ainsi la croissance locale et créant des débouchés. En 2024-2025 seulement, le Collège Niagara a été en mesure de recueillir plus de 9 millions de dollars auprès de diverses sources. Cette somme lui a permis d'accomplir de grandes choses dans notre communauté et pour les entreprises qui se sont adressées à lui pour obtenir de l'aide. Le Collège a travaillé avec 166 partenaires de l'industrie et de la communauté sur 235 projets au total.

Je trouve que l'approche en matière de recherche appliquée qu'adoptent les collèges et les cégeps répond mieux aux besoins et est davantage axée sur la communauté. Comme vous l'avez mentionné, ces établissements se surpassent si l'on considère qu'ils reçoivent seulement environ 4 % du financement provenant des trois conseils.

Pourquoi est-ce ainsi à votre avis, et quelles recommandations formuleriez-vous en vue de créer un meilleur climat, ou écosystème, où l'innovation au Canada favorise la création d'emplois ici, au pays?

Michael McDonald: C'est une excellente question.

Le Collège Niagara est un établissement phare qui démontre comment le système collégial parvient... grâce à la mission très claire qu'il s'est donnée de répondre aux besoins et aux questions de ses partenaires directement. Quand on réfléchit à la nature de la recherche appliquée dans le système collégial, on se rend compte qu'elle est essentiellement axée sur les problèmes des partenaires.

Si une entreprise présente un problème à régler, c'est ce problème qui est au premier plan et auquel on s'attaque. Ce système répond aux besoins essentiels de l'industrie à un moment précis, ce qui permet de vraiment centrer la recherche sur les vecteurs liés à la commercialisation ou à l'application.

Il s'agit là d'un élément important du continuum de la recherche au pays, qui, lorsqu'il s'inscrit dans d'autres relations... Encore une fois, nous avons constaté qu'il existe une véritable occasion d'exiger des collèges et des universités qu'ils établissent des partenariats clairs autour des possibilités de commercialisation et de rendre ce type de possibilités obligatoires. C'est ce qui nous permettrait, à notre avis, d'obtenir de meilleurs résultats au sein du système.

Tony Baldinelli: Merci.

En prévision de la présente réunion, nous cherchions de la documentation. Nous avons trouvé une enquête de Statistique Canada, publiée le 29 septembre 2025, intitulée « Enquête sur les activités de recherche et la commercialisation de la propriété intellectuelle au sein de l'enseignement supérieur, 2023 ». On peut y lire que « les collèges et les cégeps sont plus susceptibles d'offrir du soutien aux petites et moyennes entreprises », et que 1 partenariat de recherche sur 10, à savoir 11,1 %, et la même proportion de contrats, c'est-à-dire 10 %, sont détenus par des collèges ou des cégeps.

Je le répète, ces établissements ne reçoivent que 4 % du financement accordé par les trois conseils. Vous avez parlé du financement de base que vous souhaitez et du financement supplémentaire qui sera prévu dans le prochain budget.

Ce que je trouve décevant dans ce rapport, qui a été publié en septembre... À l'heure actuelle, dans le site Web, on peut lire ceci: « Date de modification : 2025-10-14 » et « Le présent communiqué a été retiré de notre site Web ». Avez-vous une idée de la raison pour laquelle ce rapport a été retiré du site Web par le gouvernement?

Michael McDonald: Cette question devrait probablement être adressée aux bonnes gens d'ISDE ou de Statistique Canada, qui pourraient vous donner des détails à ce sujet. Toutefois, nous croyons que le rapport met très clairement en évidence la contribution qu'apportent les collèges dans les communautés, où ils sont bien ancrés, ce qui donne de la valeur au système collégial. Nous attendons avec impatience la publication de ces résultats à nouveau, qui, nous l'espérons, aura lieu bientôt.

Tony Baldinelli: C'est très bien. Merci.

On nous a dit lors de témoignages antérieurs, et on nous le dit encore aujourd'hui, que nous avons des talents et que nous fournissons environ 10 milliards de dollars de fonds publics pour soutenir les efforts. Cependant, nous avons appris que seulement 12 % des brevets déposés au Canada proviennent de Canadiens, tandis que plus de 87 % de nos innovations appartiennent à des étrangers. Pire encore, seulement environ 5 % des brevets provenant d'universités canadiennes sont sous licence, ce qui signifie que 95 % de la recherche publique reste inutilisée dans ce que nous appelons la vallée de la mort. Cela coûte à notre économie près de 75 milliards de dollars par année.

Nous avons des idées, mais nous ne parvenons pas à les commercialiser. Comment pouvons-nous remédier à cette situation?

• (1655)

Michael McDonald: C'est une merveilleuse question.

Au sein du système collégial, il faut veiller à ce que le développement de la propriété intellectuelle et le travail qui l'entoure restent ancrés à la nature même des innovateurs. Nous avons des chercheurs fantastiques dans tout le pays, mais il est extrêmement difficile de combler le fossé qui sépare les recherches menées dans une université ou un autre établissement de recherche de la possibilité de transformer ces recherches en un produit ou un service qui engendrera des retombées économiques claires.

Nous devons reconnaître que commercialiser des produits en aidant les entreprises qui sont actuellement en train de mettre au point des services et des produits est un élément essentiel lorsque nous savons qu'il existe une demande pour ces innovations. Il faut s'efforcer d'aider les propriétaires de petites entreprises qui sont actuellement confrontés à un problème. C'est une façon de recentrer une grande partie de notre conversation sur ce qui offre des solutions réelles et pratiques à ce problème. Le système collégial établit ce genre de pont de manière fantastique.

En fin de compte, beaucoup de personnes très intelligentes vont devoir passer par ce processus. Il faut s'assurer que ceux qui sont vraiment talentueux — nos entrepreneurs et nos PME — soient ceux dont les problèmes sont au premier plan de nos investissements dans la recherche. Il est important que les communautés à l'échelle du pays voient les retombées et la valeur de la recherche, et il faut s'assurer que toutes les personnes au pays, où qu'elles se trouvent, puissent voir ces retombées.

La présidente: Le temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Noormohamed pour six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins.

Monsieur O'Neil, ce qu'on a entendu à maintes reprises, y compris de la part de gens brillants de l'Université Simon Fraser, c'est qu'il est vraiment difficile d'obtenir des capitaux pour des projets devant être commercialisés. Des innovations fantastiques ne voient pas le jour parce qu'il est plus difficile ici que dans d'autres pays de trouver des capitaux aux premiers stades.

Selon vous, que faut-il faire pour débloquer des capitaux, particulièrement, dans ce cas-ci, des capitaux privés aux premiers stades? Faut-il veiller à ce que des capitaux soient disponibles? Faut-il s'assurer que les chercheurs puissent s'adresser à des personnes qui savent comment exploiter la technologie et créer une entreprise et tout un écosystème autour de la recherche elle-même? Qu'est-ce qui doit être en place? Que vous disent les professeurs et les chercheurs, et où pensez-vous que nous devrions investir notre temps et notre énergie pour nous assurer qu'ils disposent du soutien nécessaire pour mettre en place [*difficultés techniques*] aujourd'hui?

Dugan O'Neil: Merci. C'est une formidable question.

Nous avons de nombreux exemples d'entreprises ou d'idées géniales qui ont vu le jour au Canada, mais qui n'y sont pas restées. De fait, l'une des raisons qui expliquent cette situation, c'est qu'il est plus facile d'obtenir des capitaux dans d'autres pays. Nous sommes notamment très proches d'un très grand pays qui dispose de beaucoup d'argent. Ici, sur la côte ouest, nous ne sommes pas très loin de la Silicon Valley. On observe un mouvement de délocalisation d'entreprises canadiennes vers les États-Unis, essentielle-

ment en raison des lacunes du système canadien. Nous ne comblons pas l'ensemble du processus qui va de l'excellente idée jusqu'au travail d'une entreprise pour la développer à grande échelle. L'accès au capital est sans aucun doute l'un des éléments clés.

Comme vous le soulignez, il faut mettre en place tout un écosystème pour les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent rester au Canada tout en prenant de l'expansion. Cela inclut le capital, mais aussi l'accès à des infrastructures et à divers types de soutien. Par exemple, à l'Université Simon Fraser, nous avons un laboratoire où 200 entreprises viennent régulièrement utiliser de l'équipement acheté en grande partie grâce à des fonds fédéraux et provinciaux. L'utilisation de cet équipement est donc partagée entre les universitaires et ces entreprises. Cela permet à ces entreprises de créer plus rapidement de nouveaux produits, et cela leur donne également une certaine stabilité locale qui leur permet de surmonter certains des obstacles auxquels elles sont confrontées.

Taleeb Noormohamed: Merci.

Je vous préviens que vous entendrez sans doute mes collègues d'en face affirmer que c'est le résultat des politiques du gouvernement libéral. Nous savons qu'il y a toujours des entreprises qui déménagent leurs activités au sud de la frontière, peu importe le parti au pouvoir. Cela s'est produit sous le gouvernement Harper. Cela s'est produit sous le dernier gouvernement. Cela se produit tout le temps.

La question à laquelle nous devons tous réfléchir est la suivante: que devons-nous faire pour que cet écosystème existe?

Je fais partie de ces entrepreneurs qui ont dû créer leur entreprise à l'étranger parce que les capitaux se trouvaient ailleurs. Beaucoup d'entre nous sont revenus, car nous croyons en l'avenir de notre pays. Comment faire en sorte que les entrepreneurs qui ont fait ce choix et qui souhaitent revenir et contribuer à la recherche pour soutenir les innovateurs du pays puissent le faire? Comment travailler avec ces innovateurs? Comment travailler avec ces entrepreneurs pour leur faire découvrir les recherches et les innovations extraordinaires qui existent ici afin qu'ils puissent également contribuer à offrir du mentorat et à débloquer les capitaux nécessaires?

Je pense que nous comprenons tous le problème. La question est la suivante : que souhaiteraient voir vos chercheurs de la part de l'industrie elle-même, non seulement des sociétés de capital-risque, mais aussi de la part de leurs collègues entrepreneurs en herbe?

● (1700)

Dugan O'Neil: Il y a un certain nombre de choses que nous pouvons faire, à mon avis. J'en ai mentionné une dans les recommandations que j'ai formulées au début.

L'une des choses que disent les entreprises, qu'elles aient démenagé ou qu'elles se demandent si elles doivent ou non rester au Canada, c'est qu'il n'y a pas de marché au Canada pour leurs produits ou leurs services. Nos collègues américains s'efforcent de créer un marché pour les idées novatrices grâce à leurs politiques d'approvisionnement gouvernemental et à leur façon de faire des affaires aux États-Unis. Cela crée un marché suffisamment grand pour que ces entreprises sachent qu'elles pourront vendre leurs produits une fois qu'ils seront au point.

Très souvent, les entreprises qui font appel à nous recherchent du soutien à la recherche. Elles peuvent également être à la recherche d'un moyen d'obtenir un premier client, et nous pouvons être une entité indépendante qui valide la qualité du travail qu'elles ont accompli et la valeur de leur produit.

Créer une clientèle au Canada pour ces entreprises est un élément clé qui fait défaut dans le système canadien. En fait, j'ai même constaté que c'était, d'une certaine manière, interdit en raison de la façon dont notre... Nous avons conclu de nombreux accords commerciaux, partout dans le monde, qui stipulent que nous devons traiter les soumissions de tous les pays de manière égale. Nous avons besoin d'un élément qui favorise les PME canadiennes dans ce processus.

Taleeb Noormohamed: Merci.

Madame la présidente, je crois que mon temps est écoulé.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci.

La parole est maintenant à M. Blanchette-Joncas.

Allez-y. Vous disposez de six minutes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. McDonald.

Le Québec compte aujourd'hui 59 centres collégiaux de transfert de technologie, communément appelés les CCTT, qui sont présents dans toutes les régions, de Rimouski à Sherbrooke, en passant par Sept-Îles, Thetford et Montréal. Ce sont des centres essentiels à l'innovation régionale, à la formation technique et aux partenariats avec les petites et moyennes entreprises, notamment, qui sont le cœur de l'économie québécoise.

Dans son mémoire prébudgétaire de 2025, Collèges et instituts Canada écrit que les nouveaux investissements devraient remédier aux inégalités de financement entre le Réseau des CCTT et les centres d'accès à la technologie du reste du pays.

Je m'explique. Présentement, les 59 centres collégiaux de transfert de technologie reçoivent 100 000 \$ de subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. De leur côté, les centres d'accès à la technologie, c'est-à-dire plus ou moins leurs équivalents dans le reste du Canada, reçoivent 350 000 \$. Il s'agit donc d'un écart de 250 000 \$ par centre chaque année.

Depuis combien de temps cette iniquité existe-t-elle?

Michael McDonald: Cette iniquité existe depuis la formation du programme en 2010 ou en 2011. La raison présentée, c'était que le Québec était aussi responsable des fonds de recherches et du soutien de ces systèmes. Il faut mettre fin à cette iniquité. Ça a été en partie réglé par les investissements de 2023, mais il y a de grands risques si ces investissements ne sont pas maintenus. En effet, si nous perdons ces investissements, nous allons revenir à un système pour lequel nous avons de grandes inquiétudes. Ça fera de vrais dommages au Québec. C'est l'une de nos grandes préoccupations.

Maxime Blanchette-Joncas: Récapitulons ça en utilisant des chiffres. Le premier ministre est économiste et fait des calculs, donc nous allons faire des mathématiques ensemble.

Si on multiplie 250 000 \$ par 59 centres sur 15 ans, on voit que le gouvernement fédéral doit grosso modo 15 millions de dollars aux centres collégiaux de transfert de technologie du Québec. J'aimerais que mes collègues et le gouvernement comprennent ce qui suit: ça fait 15 ans qu'on rit de nous et qu'on ne corrige pas les iniquités, ce qui est inacceptable. À un moment donné, il va falloir que nous nous prenions en main et que nous quittions cette fédération qui nous méprise depuis 15 ans ou que certaines personnes entendent raison.

Monsieur McDonald, j'espère que vous comprenez mon indignation. On a passé 15 ans à rire de nous. Ce qui est vraiment ridicule, c'est que les centres collégiaux de transfert de technologie sont l'inspiration des centres d'accès à la technologie dans le reste du Canada. Le gouvernement canadien s'est inspiré du modèle québécois, et il pénalise le Québec parce que le modèle québécois existait avant et que le Canada a créé son propre réseau. Ça revient à dire que nous sommes de trop bons joueurs pour le système, donc, on nous pénalise.

Personnellement, j'essaie de comprendre les répercussions économiques de ce manque de 15 millions de dollars de financement sur 15 ans. Je ne veux pas m'aventurer dans une guerre de chiffres, mais j'ai essayé de faire le calcul, et je pense que vous comprenez les conséquences de ce manque de 250 000 \$ par centre sur 15 ans. En tant que représentant de Collèges et instituts Canada, pouvez-vous me dire comment ça limite, entre autres, la commercialisation, les résultats de recherche et la capacité de faire des investissements privés sur 15 ans? Quelles sont les répercussions sur l'économie québécoise, selon vous?

● (1705)

Michael McDonald: Les chiffres que nous avons présentés montrent clairement qu'il y a une relation entre les investissements du gouvernement fédéral et les projets de recherche qui mènent à de nouveaux produits et des innovations locales. Présentement, dans le système, il y a environ 9 000 projets et 9 000 innovations directes. On pourrait trouver une formule pour faire une estimation, mais il est vrai que nous voyons une augmentation des innovations quand il y a plus d'investissements. Les investissements de 2023 comprenaient un transfert direct aux centres collégiaux de transfert de technologie pour essayer de régler cette iniquité, mais il y a encore du travail à faire pour y parvenir. Il faut trouver une solution à ce problème.

Maxime Blanchette-Joncas: Au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, d'où proviennent ces fonds pour les centres collégiaux de transfert de technologie, à ma connaissance, on se targue de promouvoir les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Alors, l'organisme subventionnaire qui prône des valeurs d'équité crée une iniquité. Voyez-vous l'hypocrisie du gouvernement fédéral, qui pénalise le Québec depuis 15 ans et qui se targue d'être équitable? C'est ça, la vérité. C'est ce que nous vivons.

J'espère que nos collègues et les gens du gouvernement nous écoutent. Moi, je suis fier de me tenir debout pour les gens que je représente, parce qu'ils paient leurs taxes et leurs impôts, et que 50 % vont au gouvernement fédéral. Ça fait 15 ans qu'on se moque de nous, et il est temps que ça cesse.

Je félicite Collèges et instituts Canada de s'être exprimé sur la question pour commencer à éveiller les esprits au sein du gouvernement. J'espère voir quelque chose dans le prochain budget, même si ça ne sent pas très bon présentement. Quand la ministre qui est censée représenter la science enlève le mot « science » de son titre, ça veut dire que le gouvernement n'accorde pas tant d'importance à la recherche et à la science.

Madame la présidente, voilà ce qui conclut mon premier tour de parole, mais j'espère qu'il y a des gens qui ont bien compris le message.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous allons commencer le deuxième tour avec M. Mahal.

M. Mahal, vous disposez de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux deux témoins qui prennent de leur temps pour participer à cette réunion importante.

Je vais d'abord m'adresser à M. McDonald.

J'ai une question simple à poser au sujet du financement. J'ai écouté votre témoignage et votre déclaration liminaire. Dans le cadre de leurs recherches, les collèges et instituts sont en contact avec le marché plus profondément que les universités dans le cadre de leurs recherches. Quel est le montant du financement accordé aux collèges par les conseils subventionnaires, et comment ce montant se compare-t-il à celui que reçoivent les universités, d'après un simple calcul mathématique que les Canadiens ordinaires peuvent comprendre?

Michael McDonald: Les investissements des trois organismes dans la recherche... Encore une fois, les dépenses de recherche au pays peuvent être calculées de différentes manières, selon le transfert. Les collèges et les instituts reçoivent moins de 4 % des transferts directs. Le réseau collégial reçoit environ 180 millions de dollars en soutien dans le cadre de divers programmes fédéraux, ce qui représente, je le répète, un peu moins de 4 % des dépenses de recherche. Cet argent est alors utilisé pour d'autres investissements qui représentent évidemment la part du lion.

Cependant, nous dirions que l'élément essentiel dans cette discussion, c'est qu'il faut veiller à ce que la question que nous essayons de résoudre reste au centre des préoccupations. C'est-à-dire qu'en fin de compte, la recherche menée doit profiter aux Canadiens au sein des collectivités. Notamment, il faut pouvoir tirer parti de la recherche internationale afin de garantir que les petites entreprises puissent prospérer et que nous puissions ainsi bénéficier d'une économie qui crée de nombreux bons emplois.

Nous pensons que c'est l'une des raisons pour lesquelles le réseau collégial, en ancrant véritablement la question de la recherche avec notre partenaire, est un élément fondamental de l'écosystème de recherche. C'est une question qui se pose à point nommé, surtout maintenant, au moment où il est essentiel pour les entreprises canadiennes de pouvoir s'adapter dans un contexte économique difficile.

• (1710)

Jagsharan Singh Mahal: Je vous remercie de la réponse.

Ma prochaine question s'adresse encore une fois à vous. Elle se rapporte à une remarque de M. O'Neil. Comme vous l'avez entendu,

il a dit qu'il n'y avait pas de marché canadien et que l'une des raisons est liée aux marchés publics lorsqu'il s'agit de financer la recherche pour qu'elle reste au Canada et de faire en sorte que les chercheurs qui ont fait leurs études ou obtenu leur diplôme à l'aide de l'argent des contribuables canadiens puissent rester au Canada, afin que l'ensemble de la population canadienne puisse en bénéficier. Il a fait une comparaison avec un autre pays qui fait mieux au chapitre de l'approvisionnement.

Le gouvernement canadien répond-il à vos attentes en matière d'approvisionnement et voyez-vous des possibilités d'améliorer les choses à cet égard?

Michael McDonald: Je dirais que ce que nous observons actuellement, c'est probablement que les investissements qui seront précieux dans tous les secteurs... Il sera essentiel que nous en tirions parti au maximum.

Les collèges et les instituts ont mis en place un réseau spécial qui regroupe plus de 60 de nos membres afin de répondre aux besoins des Forces armées canadiennes sur le plan de l'innovation et de la relève. Nous pensons que cette capacité à réunir des secteurs d'investissement importants sera nécessaire. Un système qui souhaite surmonter les principales difficultés auxquelles le Canada est confronté et s'y adapter peut nous fournir un mécanisme nous permettant de garantir que le système concorde avec les initiatives fédérales, ainsi qu'avec les besoins du pays en général.

En ce qui concerne la possibilité de trouver des occasions de travailler dans le cadre du processus d'approvisionnement fédéral, certains secteurs réussissent très bien dans le système collégial, par exemple avec le Conseil national de recherches Canada, ou CNRC, et le Programme d'aide à la recherche industrielle, ou PARI. Nous avons également collaboré activement avec Mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes, ou Mitacs, qui a offert des avantages incontestables au système collégial et qui a appris à fonctionner dans ce système. Il existe de nombreuses autres possibilités à cet égard, d'autant plus qu'il ne fonctionne pas comme les autres systèmes de recherche au pays.

Jagsharan Singh Mahal: Compte tenu de cette réponse, le gouvernement canadien répond-il à vos attentes en matière d'approvisionnement, que ce soit pour la recherche collégiale ou la recherche universitaire, pour que le marché puisse rester au Canada?

Michael McDonald: Pour nous, il est essentiel de pouvoir soutenir les petites entreprises et les entreprises locales qui bénéficient des marchés publics. Encore une fois, la recherche dirigée par des partenaires est tellement fondamentale pour veiller à ce que les entreprises canadiennes puissent accéder à ce type de possibilités et s'adresser à nous si elles ont besoin d'aide.

Encore une fois, le réseau veut être en mesure de trouver ces partenaires. Nous recherchons des occasions pour ceux qui pourraient obtenir des contrats fédéraux dans le domaine de la défense ou de bien d'autres façons. Le rôle de notre réseau est de les soutenir dans ce type de processus et de nous assurer que l'investissement est utilisé de la meilleure façon possible.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à la députée Jaczek, qui dispose de cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à nos deux témoins.

Monsieur O'Neil, il semble que l'Université Simon Fraser a connu un certain succès, d'après votre description du continuum allant de la recherche fondamentale à la commercialisation, en passant par la propriété intellectuelle, etc.

Dans vos recommandations, vous avez parlé des priorités nationales en innovation. Comment définir de telles priorités au Canada? Je crois que vous avez parlé de l'organisation-cadre que l'on est en train de créer. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur votre conception du processus qui consiste à examiner la situation à l'échelle nationale et à définir les priorités en matière d'innovation?

• (1715)

Dugan O'Neil: Il est important de souligner que le Canada a de véritables atouts dans certains domaines de recherche et d'innovation et qu'il doit mieux miser sur eux. Il y a plusieurs façons de déterminer dans quels secteurs nous sommes particulièrement forts. Dans le milieu universitaire, si nous produisons des talents dans un domaine particulier et que nous savons que ces talents peuvent alimenter et faire croître l'industrie dans le secteur... C'est une analyse à effectuer.

Je rechercherais également des entreprises canadiennes phares — c'est-à-dire des entreprises qui pourraient prospérer si les conditions étaient réunies. Il ne s'agit pas nécessairement d'entreprises qui comptent déjà 5 000 employés, mais plutôt d'entreprises qui ont le potentiel de croître.

Je procèderais en examinant le système et en choisissant certains domaines dans lesquels nous avons acquis des compétences — et où, dans des conditions favorables, elles peuvent générer des retombées économiques. Puisque les compétences, les entreprises phares et les domaines de recherche varient d'une région à l'autre du pays, je procèderais à une analyse de ce type.

L'hon. Helena Jaczek: Pensez-vous qu'il incombe au gouvernement fédéral d'établir ce genre de priorités?

Dugan O'Neil: Je pense que oui. Le gouvernement fédéral collaborerait avec les gouvernements provinciaux et d'autres acteurs pour ce faire. Cependant, étant donné que le gouvernement fédéral fournit une part importante des fonds de soutien à la recherche pour les universités du pays, il doit jouer un rôle important dans l'établissement de ces priorités.

L'hon. Helena Jaczek: Merci.

Monsieur McDonald, on nous a beaucoup parlé de la recherche appliquée au sein de ce comité, non seulement dans le cadre de la présente étude, mais aussi antérieurement. Je pense que nous avons tous été — je peux parler en mon nom — très impressionnés par certains des travaux qui ont été réalisés, en particulier au Collège Niagara, qui a été mentionné précédemment.

Dans quelle mesure voyez-vous la collaboration...? On nous a parlé de la situation du financement, mais dans quelle mesure pourriez-vous travailler avec le milieu universitaire pour partager une partie de ce financement? Je me demande si c'est quelque chose qui se fait avec certaines universités.

Je sais que l'Université York a un très bon partenariat avec le Collège Seneca, mais je ne sais pas s'il existe une collaboration sur le plan de la recherche et de la commercialisation, etc.

Michael McDonald: C'est une excellente question. Il y a de nombreux exemples de collaboration entre les réseaux universitaires et collégiaux du Canada.

Marc Nantel, que vous avez reçu ici la semaine dernière, dirige le SONAMI, un consortium dédié à la fabrication de pointe dans le Sud de l'Ontario. Il regroupe sept collèges et deux universités, soit les universités McMaster et Queen's, qui peuvent apporter leur expertise.

Cela fait partie de la structure dans laquelle, le financement fédéral, par l'organisation-cadre qui sera mise en place, nous permet de nous attaquer à des questions. Si nous décidons de concentrer la recherche axée sur les répercussions dans certains programmes, en montrant qui est le mieux à même de régler certains problèmes... Le réseau universitaire canadien possède une grande expertise pour s'attaquer à bon nombre de ces problèmes, mais lorsque le réseau collégial, qui possède sa propre expertise, s'ajoute, nous pouvons accomplir nos missions, qu'elles concernent l'IA, l'approvisionnement en défense ou d'autres domaines qui présentent des défis.

La construction résidentielle en est un excellent exemple. La nature même des travaux de recherche fondamentale en cours offre des possibilités. Il s'agit de faire en sorte qu'ils se transforment de diverses manières pour aboutir sur le marché, dans l'industrie et entre les mains des entrepreneurs et des PME qui effectuent ce travail actuellement. Ce continuum fonctionne. Nous pensons qu'à mesure que des programmes fédéraux se mettront en place, en particulier dans les années à venir et avec la mise en place de l'organisation-cadre, en donnant un ancrage solide à la notion fondamentale que nous voulons concrétiser avec la recherche...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre.

Le temps dont disposait la députée Jaczek est écoulé. Vous pourriez peut-être terminer votre intervention au prochain tour.

Nous passons maintenant au député Blanchette-Joncas, qui dispose de deux minutes et demie.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Monsieur McDonald, je veux revenir à ce que j'ai mentionné un peu plus tôt. Depuis 2010, le Québec s'est fait priver d'environ 200 millions de dollars en financement fédéral pour ses centres collégiaux de transfert de technologie, simplement parce qu'on lui applique des règles différentes du reste du pays, sans compter les répercussions sur notre économie et nos régions.

Selon vous, à force de sous-financer ce que le Québec réussit le mieux, est-ce qu'Ottawa ne nous rappelle pas que, chaque jour, il serait préférable pour le Québec de reprendre pleinement ses leviers de développement collectif?

● (1720)

Michael McDonald: Pour répondre à votre question, je crois que le Réseau des CCTT est un exemple exceptionnel à l'échelle mondiale. J'ai d'ailleurs participé à une conférence à ce sujet l'été dernier, à Montréal. Des représentants de la France et d'autres pays d'Europe y sont venus pour voir la magie du système des centres collégiaux de transfert de technologie. Ils sont venus pour voir un système intégré au réseau des cégeps, un système unique qui n'existe pas dans d'autres régions du monde. Il s'agit d'une innovation, d'une collaboration et d'une création propre au Québec. À mon avis, cette initiative doit être célébrée partout au pays. Il faut la reconnaître comme étant un projet spécial, et il est important que celui-ci mérite tout notre respect.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur McDonald, je ne suis pas dans le secret des dieux, et j'essaie de comprendre. Ça fait 15 ans que ça dure. Ce n'est pas la première fois que les représentants de Collèges et instituts Canada en parlent. À plusieurs reprises, j'ai même posé des questions à ceux qui représentaient Collèges et instituts Canada auparavant.

Que vous dit le gouvernement? Comment peut-il justifier une telle iniquité?

Michael McDonald: Cette question est l'une de nos priorités depuis les dernières années. Il s'agit d'une situation inéquitable qui représente un problème important pour notre système des centres collégiaux de transfert de technologie, et nous continuons à le souligner. Je pense qu'on a compris. C'est une situation que nous continuons de dénoncer auprès du gouvernement. Je suis d'accord pour dire qu'on n'a pas trouvé de solution.

Maxime Blanchette-Joncas: Le gouvernement comprend l'iniquité, mais il ne veut pas la réparer. Est-ce bien ce que vous me dites?

Michael McDonald: Je pense que le fait que cette iniquité pose un problème a été bien exposé à plusieurs gouvernements ces dernières années, mais elle persiste.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Holman, qui dispose de deux minutes et demie. Puis, nous terminerons la première partie de la réunion avec le député Rana, qui disposera également de deux minutes et demie.

Monsieur Holman, allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de deux minutes et demie.

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence.

Je voudrais simplement paraphraser rapidement certaines des grandes lignes du témoignage de l'une des personnes qui a comparu lundi. M. Ryan Williams, de la Balsillie School of International Affairs, a mentionné que le Canada devait doubler ses investissements en recherche et développement d'ici 2030, affirmer sa souveraineté, investir dans le capital de risque et se montrer compétitif. L'économie numérique du Canada est en expansion. Les jeunes entreprises dans le domaine de l'intelligence artificielle, les technologies financières et d'autres technologies génèrent des centaines de milliards de dollars par année, soit plus que l'agriculture et la foresterie. Cependant, nous ne disposons pratiquement d'aucune protection. Nous

cédons nos idées, notre propriété intellectuelle et notre souveraineté numérique. Nous dépensons plus de 10 milliards de dollars par année en financement public de la recherche, mais seulement environ un dixième de nos brevets au Canada proviennent de Canadiens. Environ neuf dixièmes de nos innovations sont détenues par des intérêts étrangers.

Dans cette optique, j'aimerais également ajouter que les politiques libérales se traduisent par une hausse des impôts, une augmentation des coûts, des occasions manquées et des retards, ce qui nuit à la capacité du Canada d'attirer des investissements étrangers ou de retenir les investissements canadiens au pays.

Monsieur O'Neil, quelle incidence cette situation a-t-elle sur la capacité du Canada de stimuler et d'accroître les investissements du secteur privé en recherche et développement?

Dugan O'Neil: Comme l'a dit votre témoin précédent, il est certainement nécessaire d'accroître les investissements en recherche et développement au Canada afin de miser sur les forces dont nous disposons ici. Je pense que c'est ce qu'on a fait valoir dans un certain nombre de rapports, notamment le rapport Bouchard de 2023. Je pense que si nous allons dans cette direction, l'économie s'en trouvera stimulée. Ainsi, certaines des inventions canadiennes dont vous parlez ne resteront pas sur une tablette et changeront concrètement la vie de Canadiens.

Kurt Holman: De plus, monsieur O'Neil, pourquoi le Canada passe-t-il à côté d'investissements? Connaissiez-vous des causes de cette situation?

● (1725)

Dugan O'Neil: Comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt au cours de la discussion, au Canada, l'accès au capital est limité par rapport aux États-Unis en particulier. Bien souvent, un inventeur ou une entreprise ira là où se trouvent l'argent et le marché. Le marché américain est presque irrésistible pour ces entreprises.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant conclure cette première partie avec le député Rana, qui dispose de deux minutes et demie.

Allez-y, s'il vous plaît.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins de nous avoir accordé leur temps précieux.

Ma question s'adresse à M. McDonald.

Le Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, ou RS&DE, offre un soutien financier aux sociétés, aux particuliers, aux fiducies et aux sociétés de personnes qui mènent des activités de recherche et développement au Canada. Entre avril 2024 et mars 2025, 220 738 demandes ont été traitées. Elles représentent un montant total 4,5 milliards de dollars en encouragements fiscaux pour la RS&DE.

Dans quelle mesure avez-vous participé à ce programme d'encouragements fiscaux?

Michael McDonald: C'est une excellente question. Étant donné que la nature de la recherche appliquée est différente, encore une fois, de la nature de la contribution, cela dépendra du centre et de ses liens. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de données d'enquête provenant de notre système quant aux détails exacts sur la RS&DE dans le réseau collégial.

Aslam Rana: Merci.

Dans quelle mesure le programme est-il utile pour stimuler la croissance à long terme au Canada?

Michael McDonald: À ce sujet, je pense que nous dirions, encore une fois, que les programmes qui permettent aux PME canadiennes, en particulier dans les régions, d'accéder à toute expertise de recherche, surtout lorsque l'équipement ou l'expertise ne sont pas à leur portée normalement, sont d'une grande valeur. Nous pensons que c'est ce que le système de recherche des collèges est en mesure de faire.

Aslam Rana: Savez-vous quels types de politiques ou de programmes de financement permettraient le mieux de relier la recherche universitaire à l'industrie et à l'innovation au Canada?

Michael McDonald: Nous pensons qu'il existe différents modèles. Par exemple, nous serions très heureux d'explorer davantage certaines solutions comme les bons d'innovation pour pouvoir accéder à des occasions de recherche et développement dans les collèges et instituts canadiens. Il s'agit également de pouvoir démontrer qu'il existe bien une demande du marché pour ce type de services et d'être en mesure de canaliser le tout.

Ce sont ces éléments, ainsi que d'autres caractéristiques, qui peuvent être utiles concernant les services de commercialisation dans les universités et aider les PME à accéder aux services fédéraux par divers moyens. Nous pensons que nous offrons une bonne porte d'entrée à cet égard lorsque les PME se présentent, en particulier dans une région où l'entrepreneur ne connaît pas particulièrement bien le système fédéral de subventions.

Aslam Rana: Qu'est-ce qui empêche les entreprises canadiennes de collaborer avec des collèges et des universités dans le cadre de projets de recherche appliquée et de développement?

Michael McDonald: À ce stade-ci, nous dirions que c'est la capacité des systèmes. Bon nombre de nos systèmes ne répondent pas à la demande et l'un des problèmes réside dans le fait que l'on ne dispose pas des ressources qui permettraient de poursuivre les partenariats que l'on souhaiterait maintenir. Nous pensons que c'est une réelle occasion, lorsqu'on parle de l'augmentation des investissements par le soutien fédéral, de faire en sorte que des fonds privés servent à obtenir des résultats concrets et clairs pour les Canadiens.

La présidente: Merci.

Voilà qui met fin à la première partie de la réunion.

Je tiens vraiment à remercier nos deux invités pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour leurs témoignages importants.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour que le deuxième groupe de témoins puisse entrer dans la salle.

Je demande à tous les membres du Comité de revenir dans deux ou trois minutes maximum afin que nous puissions reprendre les travaux à l'heure.

La séance est suspendue.

• (1725)

(Pause)

• (1730)

• (1735)

La présidente: La séance est ouverte.

J'aimerais faire quelques commentaires à l'intention des témoins qui se joignent à nous. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Notre témoin qui participe par vidéoconférence devra cliquer sur l'icône du microphone pour activer son micro, et se mettre en sourdine lorsqu'il n'a pas la parole. Sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Nous accueillons maintenant deux nouveaux témoins. Il s'agit de M. Luc Sirois, innovateur en chef du Québec, qui représente le Conseil de l'innovation du Québec; et de M. Benjamin Bergen, président du Conseil canadien des innovateurs.

Je souhaite la bienvenue aux deux témoins. Merci beaucoup de comparaître devant le Comité.

Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour nous présenter ses observations préliminaires, après quoi nous passerons aux questions des députés.

Nous allons d'abord entendre M. Sirois.

À vous la parole. Vous avez cinq minutes.

Luc Sirois (innovateur en chef du Québec, Conseil de l'innovation du Québec): Merci beaucoup de m'accueillir aujourd'hui. C'est un réel plaisir et un grand honneur de pouvoir vous faire part de quelques points de vue sur ces questions fondamentales pour l'avenir de la nation.

[Français]

Si vous me le permettez, je vais parler en français.

Le Conseil de l'innovation du Québec a été créé pour développer l'innovation au sein des entreprises et de la société québécoises. L'innovateur en chef a pour mission de se consacrer à la recherche, au développement et à la créativité dans nos industries. Plusieurs recommandations que nous proposons aujourd'hui ont été conçues pour la réalité des entreprises du Québec, mais elles pourraient également s'appliquer à la réalité canadienne, à notre avis.

Selon les données fiscales dont dispose le Québec, les entreprises qui innoveront et font de la recherche et du développement industriels ont enregistré, dans une période de cinq à huit ans, une augmentation de 13 % de leurs actifs, de 25 % de leur chiffre d'affaires et de 27 % de leur rentabilité. Malheureusement, alors que les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont connu depuis l'an 2000 une croissance de 32 % des dépenses en recherche et développement par rapport à leur produit intérieur brut, le Canada a connu sur ce plan une baisse de 32 %, et le Québec a connu une baisse de 25 %.

Pour agir et stimuler la recherche et le développement industriels des entreprises, le développement de produits ainsi que le développement de nouveaux services et de solutions d'intégration de nouveaux procédés, nous avons une variété de politiques, qui consiste en des mesures fiscales, des interventions directes et indirectes — nous en avons beaucoup entendu parler en lien avec le soutien des universités et des collèges — ainsi que des apports non financiers.

En ce qui a trait aux mesures fiscales, par rapport à l'ensemble des autres pays ou régions du monde dont nous avons pu examiner les données, notamment l'Europe, notre niveau d'aide fiscale est extrêmement concurrentiel et très élevé. Au Canada, nous nous situons à 67 %, et au Québec, à 73 %, alors qu'en Europe, ce taux est de 59 %. Ce n'est donc pas un levier que nous pouvons utiliser.

De plus, les entreprises nous demandent de simplifier le processus afin de pouvoir accéder aux incitatifs de façon efficace. Devant de tels constats et à la demande des entreprises de trouver des solutions à coût nul, sans financement additionnel, le Conseil de l'innovation du Québec propose une série de recommandations que nous avons transmises au Comité.

D'abord, il serait bon d'inciter les entreprises à investir davantage en recherche-développement en redirigeant une partie des incitatifs fiscaux destinés à des activités de recherche fondamentale vers des activités de recherche appliquée, de développement expérimental et de commercialisation des innovations. Cette recommandation du Conseil a été suivie par le ministère des Finances du gouvernement du Québec, qui a procédé, lors de son dernier budget, à une réforme fondamentale de l'approche fiscale et des crédits d'impôt relatifs à la recherche-développement, en vue de créer le Crédit d'impôt pour la recherche, l'innovation et la commercialisation.

Ensuite, la Grande enquête sur l'innovation québécoise, menée par le Conseil de l'innovation du Québec auprès des entreprises du Québec et du Canada a révélé qu'un des principaux freins à l'innovation, au développement expérimental et à la recherche, ce sont les compétences. Il est donc essentiel de proposer des mesures de renforcement des compétences des dirigeants en matière de développement, de gestion et de commercialisation ainsi que de gestion de l'innovation.

Par ailleurs, les entreprises improductives qui n'ont connu aucune transformation numérique n'arriveront pas à dégager les marges nécessaires pour investir en recherche-développement. Il faudra donc leur offrir des incitatifs importants sur le plan de la transformation numérique.

Enfin, il faudra aussi prioriser certains secteurs, ainsi que le soutien à certaines entreprises. Il faudra consolider les différents acteurs et organisations qui offrent du soutien aux entreprises en vue de simplifier et de renforcer leur puissance et leur impact dans des secteurs stratégiques. Il faudra aussi renforcer les capacités de l'écosystème de fonds de capital de risque en développant une relève, un savoir-faire et une masse critique, et explorer de nouveaux moyens de soutenir financièrement l'innovation, autrement que par des subventions. Pensons, par exemple, à des prêts pardonnables ou à des subventions provenant de redevances. Il faudra générer des données permettant de bien comprendre la situation et s'assurer de simplifier les processus et les méthodes de traitement administratif, afin de réduire la lourdeur administrative, les délais et l'opacité. Il faudra enfin centraliser l'accès aux différents programmes. Quand on a des données, il est possible d'évaluer une situation et d'en dé-

terminer les forces et les faiblesses ainsi que l'évolution des progrès pour ensuite s'ajuster.

Dans le contexte actuel, c'est pour nous un objectif stratégique essentiel que d'aider des entreprises innovantes, profitables et résilientes, capables d'exporter et d'amener la richesse au pays, une richesse dont nous avons besoin dans notre modèle social.

• (1740)

Je m'arrête ici, mais nous avons beaucoup d'autres idées à vous proposer.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous allons passer à M. Benjamin Bergen pour une période de cinq minutes.

Benjamin Bergen (président, Conseil canadien des innovateurs): Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Merci de l'invitation. Je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de discuter avec vous aujourd'hui des investissements commerciaux en matière de recherche et développement au Canada.

Je m'appelle Benjamin Bergen. Je suis président du Conseil des innovateurs canadiens, un organisme national représentant plus de 175 des entreprises technologiques de pointe au Canada. Tous les membres du Conseil ont leur siège social au pays et emploient au total plus de 52 000 personnes. Ils sont des chefs de file dans des marchés aussi diversifiés que les soins de santé, les services financiers, l'agriculture et, bien sûr, l'intelligence artificielle.

Le Conseil a été fondé il y a 10 ans sur la base d'une idée toute simple, mais néanmoins très forte: la prospérité du Canada dépend du succès des entreprises dont le siège social est situé dans notre pays. Depuis le premier jour, nous préconisons sans réserve une stratégie économique nationale qui considère l'innovation et la propriété comme les pierres angulaires de notre souveraineté.

Tout indique que le débat national s'est enfin ajusté à notre façon de voir les choses au cours de l'année qui vient de s'écouler. Nous nous sommes ainsi réjouis d'entendre le premier ministre Mark Carney déclarer récemment:

L'ampleur et la rapidité de ces changements ne représentent pas une simple transition, mais bien une rupture.

Cela signifie que notre stratégie économique doit changer en profondeur. Et que votre avenir ne ressemblera pas à mon passé.

Dans ce contexte, l'étude réalisée aujourd'hui par le Comité est un exercice précieux pour le Canada. Nous sommes à la traîne en matière de croissance de la productivité et d'investissements des entreprises dans la recherche et le développement. Pourquoi donc? Ce n'est pas parce que nous manquons de subventions. Le gouvernement dépense environ 4 milliards de dollars par année pour le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, ou RS&DE. Cette aide est vraiment la bienvenue pour les entreprises technologiques de tout le pays.

Le problème vient du fait que les entreprises canadiennes examinent leur bilan financier et décident au jour le jour qu'il ne vaut pas la peine pour elles d'investir. Les PDG que je connais sont des gens intelligents avec un fort esprit compétitif. S'ils n'investissent pas dans la recherche et le développement, nous devons supposer qu'ils ont leurs raisons.

Pour faire avancer la recherche et le développement dans le milieu des affaires, il faut faire en sorte que les investissements consentis par les entreprises soient rentables. Pour ce faire, le gouvernement doit créer les conditions qui permettent aux entreprises de prendre de l'expansion et de tirer profit de leurs activités de recherche et développement. Essentiellement, cela signifie que les entreprises canadiennes doivent être propriétaires des idées qu'elles génèrent grâce à leurs activités de recherche et développement afin de pouvoir les commercialiser. En bref, les entreprises canadiennes doivent s'approprier et défendre la propriété intellectuelle qu'elles génèrent, et le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour que cet objectif puisse se concrétiser.

Une trop grande partie de notre politique économique repose sur des idées dépassées concernant la création de valeur, des idées qui ne reflètent pas la réalité d'aujourd'hui. Dans une économie mondialisée et immatérielle qui est menée par les logiciels et les services technologiques, les gains de productivité proviennent de la création et de la possession de propriété intellectuelle de valeur, telle que les brevets, les secrets commerciaux, les droits d'auteur et les données.

Pire encore, une grande partie de la valeur économique générée grâce aux 7 milliards de dollars consacrés chaque année à la recherche et au développement par le gouvernement fédéral n'est pas protégée, car nous ne priorisons pas la protection de la propriété intellectuelle et la stratégie consistant pour le Canada à s'approprier ces actifs incorporels. Cette approche est en décalage avec l'économie actuelle, où 90 % de la valeur des entreprises du S&P 500 provient d'actifs immatériels.

La possession de la propriété intellectuelle procure également aux entreprises la liberté d'exploitation. Elle leur permet de prendre de l'expansion et de soutenir la concurrence sans enfreindre les droits d'autrui ni payer des droits de licence exorbitants. Sans propriété intellectuelle, il n'y a pas de liberté d'exploitation, et sans cette liberté, les entreprises ne peuvent pas tirer profit de leurs innovations, ce qui les dissuade d'investir.

Le taux de rendement des actifs incorporels semble s'accroître avec le temps. Les marchés sont de plus en plus dominés par une dynamique où le gagnant rafle la plus grande partie, voire la totalité, de la mise. Les entreprises canadiennes ont besoin d'un gouvernement avisé, capable de montrer la voie au moyen de stratégies claires en matière de propriété intellectuelle et de liberté d'exploitation.

Nous avons entendu le premier ministre Mark Carney et ses ministres indiquer qu'ils comprennent la gravité de la situation actuelle. Nous sommes satisfaits de certaines des réformes annoncées pour le crédit RS&DE dans le prochain budget. La directive du gouvernement visant à acheter au Canada marque un tournant décisif pour les marchés publics fédéraux et était attendue depuis longtemps. Ce type de soutien par le truchement des achats publics peut considérablement accélérer la croissance de l'innovation et des entreprises innovantes au Canada.

Cependant, la pièce manquante dans tout cela reste la propriété intellectuelle et les autres actifs incorporels. Une stratégie efficace en matière de propriété intellectuelle doit être étroitement liée aux programmes de financement de l'innovation. Elle doit faire partie intégrante des processus d'approvisionnement gouvernementaux. La propriété intellectuelle doit être un prisme à travers lequel on analyse chaque aspect de la politique économique du gouvernement

au XXI^e siècle, car ces actifs incorporels sont le moteur de l'économie de l'innovation.

• (1745)

Le Conseil a proposé que le Canada établisse une banque d'actifs en innovation — une institution publique ayant pour mandat de générer, de revendiquer et de défendre la propriété intellectuelle canadienne — pour rattraper les pays qui ont la propriété intellectuelle comme pierre angulaire de leur stratégie économique depuis des décennies.

La présidente: Puis-je vous demander de bien vouloir conclure? Votre temps est écoulé.

Benjamin Bergen: Oui. Merci.

Pour stimuler les activités de recherche et développement et l'innovation au sein des entreprises, il ne faut pas dépenser plus d'argent. Il s'agit plutôt de créer les conditions propices à l'investissement. Lorsque les entreprises peuvent s'approprier leurs idées et en tirer profit, elles investissent. Lorsque ce n'est pas possible, elles n'investissent tout simplement pas. Si nous voulons qu'il y ait plus de recherche et développement par les entreprises canadiennes, nous devons faire en sorte qu'il soit logique pour elles de le faire.

Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Je remercie les deux témoins de leurs observations préliminaires.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions avec M. Baldinelli.

Vous avez six minutes.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous cet après-midi.

Monsieur Bergen, je vous remercie de votre présence. En juin dernier, vous avez accordé une entrevue au *Digital Journal* dans laquelle vous souligniez que le Canada s'en tire plutôt mal à l'égard de certains indicateurs économiques fondamentaux, devant notamment déplorer une baisse du PIB par habitant et un nombre décroissant de sièges sociaux mondiaux.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que le Conseil canadien des innovateurs a été fondé il y a 10 ans sur la base de l'idée que la prospérité du Canada dépend du succès des entreprises dont le siège social est situé dans notre pays, et que vous préconisez sans réserve une politique économique canadienne comme pierre angulaire de notre souveraineté nationale.

Je veux d'abord vous poser la question suivante. Nous avons parlé plus tôt de différentes autres choses. Diriez-vous que le déménagement du siège social de Brookfield de Toronto à New York l'an dernier est une manifestation du problème auquel nous sommes confrontés au Canada?

Benjamin Bergen: Cet exemple précis s'inscrit de toute évidence dans la dynamique commerciale de l'entreprise en question. Je ne sais pas si cela correspond exactement à la problématique que nous décrivons.

Selon moi, notre pays a surtout du mal à mettre en place les politiques publiques nécessaires pour aider les entreprises à prendre de l'expansion. Nous excellons dans la phase invention de l'effort de recherche et développement, mais c'est du côté de l'innovation que nous sommes vraiment à la traîne. Lorsque nous essayons de déterminer quelles politiques publiques pourront faire progresser les investissements concrets en recherche et développement, nous devons chercher à comprendre les raisons pour lesquelles les entreprises peinent à commercialiser leurs produits.

Comme je ne connais pas tous les détails du cas que vous citez en exemple, je vais me limiter à cet aperçu contextuel.

Tony Baldinelli: Les médias en ont traité pas plus tard qu'hier. Brookfield, qui possède Westinghouse, et Cameco — deux entreprises canadiennes — ont fait une annonce sur le nucléaire aux États-Unis. Au Canada, nous voyons Ontario Power Generation travailler à la construction d'un petit réacteur modulaire, mais cela se fera, encore là, au moyen des technologies mises au point par GE Hitachi.

Vous avez mentionné plus tôt que nous excellons dans l'invention, mais que nous sommes médiocres en matière d'innovation. Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet.

Benjamin Bergen: Oui, bien sûr. Quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous pour aider nos entreprises à prendre de l'expansion ici au Canada? Les marchés publics font certes partie des principaux leviers que nous envisageons à cette fin. Lorsque le gouvernement opte pour des solutions nationales, il contribue à la création d'entreprises en stimulant l'économie et en élargissant l'éventail de possibilités. Les entreprises canadiennes peuvent honorer ces commandes de l'État et ainsi attirer des investissements.

Dans le cadre de ces marchés publics, nous devons nous demander si nous achetons réellement des solutions nationales qui sont générées par la propriété intellectuelle détenue par des intérêts canadiens.

Un peu dans la même veine, je pourrais vous citer rapidement l'exemple du système de radar transhorizon que nous nous sommes engagés à acheter de l'Australie. On parle d'un coût total d'environ 4 à 6 milliards de dollars. Cependant, il se trouve qu'il y a ici même à Ottawa deux entreprises qui ont été financées à hauteur de 30 millions de dollars pour leurs activités de recherche et développement, mais qui n'ont même pas été invitées à participer à ce processus alors qu'elles avaient conçu des solutions répondant à ce besoin précis.

Nous voilà donc dans une situation où le gouvernement canadien finance les efforts de recherche et développement d'une entreprise dont le siège social est ici, mais se tourne en fin de compte du côté de l'Australie pour acquérir une solution technologique au bénéfice d'une entreprise australienne.

• (1750)

Tony Baldinelli: Dans l'entrevue accordée au *Digital Journal*, vous avez aussi fait le lien entre l'innovation et la prospérité des Canadiens en nous mettant en garde contre le recul de la position économique du Canada par rapport à ses pairs. Vous avez ajouté: « Vous ne pensez peut-être pas que cela vous touche, mais cela vous touche... Vous vous appauvrissez parce que nous ne cherchons pas à faire les choses de manière plus efficace et efficiente. »

Le *Financial Post* a rapporté aujourd'hui que le gouverneur de la Banque du Canada a prévenu que le Canada doit s'efforcer de sti-

muler sa productivité face à cette croissance plus faible, sans quoi il s'expose à de graves conséquences économiques. Il a indiqué que si des correctifs ne sont pas apportés, le niveau de vie des Canadiens sera inférieur à ce qu'il aurait été autrement.

Vous avez souligné l'exode continu des talents canadiens, en évoquant les impôts, l'accès limité au capital et l'incertitude des politiques — comme celle découlant des propositions libérales en matière d'impôt sur les gains en capital. Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont certaines des politiques actuelles nuisent à l'innovation canadienne et poussent les entreprises, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés à s'exiler?

Benjamin Bergen: Dans ce contexte, il faut notamment bien comprendre que la richesse et la prospérité, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, sont désormais calculées à l'aune de la propriété intellectuelle et de la quantité de données que possède une entreprise. Ce ne sont plus comme auparavant des éléments comme la main-d'œuvre qui sont déterminants à ce chapitre. Il s'agit maintenant d'abord et avant tout de savoir à qui appartiennent les idées qui peuvent ensuite alimenter les solutions.

Au fil des 30 dernières années, l'économie a changé, mais nos politiques publiques n'ont pas suivi cette évolution. Il n'existe pas de solution miracle. Il faut vraiment procéder à une réforme de notre système en réfléchissant bien à la façon dont une économie fondée sur l'innovation est fondamentalement différente, disons, d'une économie fondée sur les emplois.

Prenons l'exemple des investissements qui ont été faits dans des usines de batteries pour véhicules électriques. Nous avons mis en garde le gouvernement en faisant valoir qu'il pourrait s'agir davantage d'une stratégie d'emploi dans le cadre de laquelle il finance les activités de recherche et développement et la construction d'usines par des succursales d'entreprises étrangères dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Nous ne voudrions surtout pas déprécier l'importance des bons emplois qui seront ainsi créés, mais, tout bien considéré, ce n'est pas le Canada qui bénéficie de la valeur réelle de ces projets. Nous sommes un simple maillon de la chaîne d'approvisionnement. Nous ne faisons pas partie de la chaîne de valeur.

Pour arriver à sortir de ce malaise ou de ce déclin économique, nous devons essentiellement nous positionner au centre de la chaîne de valeur et utiliser l'innovation et la technologie issues de nos fantastiques établissements d'enseignement pour créer de la prospérité pour les Canadiens.

Tony Baldinelli: Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Bergen.

Nous passons maintenant à Mme McKelvie qui dispose de six minutes.

À vous la parole.

[Français]

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse à M. Sirois.

Au Québec, il existe de nombreux instituts de recherche fantastiques, comme l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke.

Que pouvons-nous faire de plus pour aider les universités québécoises à passer de la recherche à la commercialisation?

Luc Sirois: Il s'agit d'une excellente question. Il est vraiment essentiel d'arriver à résoudre ce problème.

Au Québec, on a créé une nouvelle société de valorisation et de transferts nommée Axelys. On est en train de développer une nouvelle stratégie pour accélérer la valorisation. En partenariat avec l'ensemble des universités québécoises, nous avons dénombré les transferts technologiques vers les entreprises ainsi que les opérations d'essaimage pour valoriser le fruit de la recherche. Pour le moment, les efforts faits sur le terrain portent leurs fruits, à raison d'une progression de 15 % par année, mais on doit encore faire beaucoup d'efforts, ne serait-ce que pour rattraper la moyenne nord-américaine et des provinces.

Il faut arriver à changer les incitatifs de soutien, notamment les incitatifs qui valorisent les professeurs-chercheurs pour leurs publications et le financement qu'ils obtiennent pour leurs travaux de recherche. Une troisième patte serait notamment le soutien à la valorisation du transfert de leurs travaux vers l'entrepreneuriat, qui ne sont pas suffisamment valorisés aujourd'hui et sont même un peu pénalisés. Il faut créer des incitatifs pour que les bourses de recherche remplissent les critères du succès. Il faut aussi des carottes, c'est-à-dire la capacité de stimuler plus de collaboration et de transferts aux entreprises, et d'arriver à déclarer et à breveter le fruit des recherches lorsqu'il est pertinent.

Il est bien important de rappeler qu'il ne faut pas négliger la recherche fondamentale. La recherche motivée par la curiosité est essentielle à la prospérité des nations. Du côté de l'industrie, il faut mettre en place de tels mécanismes qui vont structurellement créer les incitatifs pour multiplier la valorisation et les transferts.

• (1755)

[Traduction]

Jennifer McKelvie: Vous avez mentionné le crédit pour la recherche et l'innovation. Est-ce quelque chose de nouveau que vous avez mis en œuvre? Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne et nous indiquer quels ont été les premiers résultats positifs?

[Français]

Luc Sirois: En effet, le Québec a proposé une évolution du crédit d'impôt pour la recherche et le développement expérimental, d'abord pour rendre admissible un plus grand éventail des dépenses des entreprises liées au développement, à l'expérimentation, aux tests et à la validation. Il s'agit d'inclure les dépenses liées aux activités qui se situent plus en aval sur le plan de la maturité technologique, c'est-à-dire plus près de la création, de l'homologation et de l'exportation des produits que des simples découvertes. Ensuite, il y aura plus de profondeur. Certaines dépenses liées à l'équipement seront maintenant admissibles. C'est donc une modulation des dépenses admissibles pour stimuler davantage les dépenses de commercialisation et de précommercialisation.

Puisque cette nouvelle mesure est entrée en vigueur cette année, il n'y a pas encore d'exemple de succès précoce. Il a fallu du courage pour faire un tel effort, puisque c'est une démarche innovante et peu expérimentée dans d'autres nations. Le ministère des Finances attend de voir les résultats pour faire des ajustements. Cependant, comme pour toute bonne démarche innovante, il faut faire un premier pas, voir ce qui fonctionne et faire des ajustements pour garder le cap.

[Traduction]

Jennifer McKelvie: Je sais que je n'ai peut-être plus beaucoup de temps.

La présidente: Il vous reste une minute.

Jennifer McKelvie: D'accord. J'ai une question à poser à notre autre témoin.

Pourriez-vous nous faire parvenir une réponse par écrit nous indiquant en quoi consiste ce nouveau crédit à l'innovation et comment il fonctionne? J'aimerais beaucoup avoir plus de détails à ce sujet au fil de sa mise en œuvre. Ce serait formidable si vous pouviez nous en faire part tout en nous transmettant ces exemples des bons résultats déjà constatés.

Luc Sirois: Ce sera avec plaisir.

Merci.

Jennifer McKelvie: Merci.

J'ai donc une brève question pour M. Bergen.

Je me demandais si vous pouviez nous faire part de vos recommandations ou de vos idées aux fins de l'élimination des obstacles qui se dressent devant les entreprises s'efforçant de commercialiser davantage le fruit du travail de leur service de recherche et développement.

Benjamin Bergen: Les centres de transfert de technologie avec les universités font certes partie des éléments les plus importants à prendre en considération, un peu comme l'indiquait Luc Sirois en parlant du succès d'Axelys.

Nous pouvons vraiment aider les PME à obtenir la propriété intellectuelle et la liberté d'exploitation dont elles ont besoin en examinant la façon dont nos universités interagissent avec les entreprises technologiques canadiennes en expansion. À l'heure actuelle, il est fréquemment très difficile pour les petites entreprises de travailler avec les différents centres de transfert en place. Ce sont souvent dans les faits les grandes multinationales étrangères qui finissent par en bénéficier, étant donné la complexité et les défis...

La présidente: Je suis désolée de devoir vous interrompre, mais le temps de parole de Mme McKelvie est écoulé. Vous pourrez peut-être nous faire parvenir une réponse écrite à ce sujet.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas pour une période de six minutes.

À vous la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être des nôtres.

Ma première question s'adresse à M. Sirois.

Le Québec est le seul endroit au Canada où on a un innovateur en chef, qui est vous-même. Le scientifique en chef du Québec, qui est en fonction depuis plusieurs années, et vous coordonnez notamment la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027, un plan quinquennal clair et mesurable.

Selon vous, cette cohérence québécoise ne démontre-t-elle pas que notre modèle est déjà un peu celui d'un État scientifique souverain?

• (1800)

Luc Sirois: C'est sûr que, ici, on est très dynamique et qu'on a un esprit de développement particulièrement aiguisé. Les stratégies nationales de recherche ont évolué et incluent maintenant des volets de soutien à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat technologique et scientifique. On en est arrivé à un cycle complet qui inclut le soutien à la création et à la croissance, à l'essor des entreprises en démarrage et en expansion. Au Québec, on pense arriver à générer la richesse qui pourra ensuite être récoltée pour alimenter la recherche fondamentale, entre autres. On se focalise depuis peu sur les entreprises afin de comprendre en détail leurs pratiques, leurs freins et les raisons pour lesquelles elles limitent leurs investissements en recherche-développement. Avoir des données permet de mieux comprendre où investir et de mieux voir les résultats des différentes mesures ou des différents programmes. Cela nous aide à nous ajuster. Ce sont là des mesures nouvelles.

Vous l'avez dit, la création de la fonction d'innovateur en chef permet justement de démontrer l'importance de prêter attention au développement de l'innovation, de savoir comment transformer le fruit de la recherche en produits concrets qui seront commercialisés, de créer de la richesse ou de favoriser les découvertes en innovation sociale qui pourront être implantées en société pour régler des défis sociaux importants. On connaît les défis en matière de santé, d'éducation, d'itinérance, de loyers, de vivre-ensemble et de transports. Par contre, il faut des innovations différentes pour arriver à relever les défis sociaux. Cela fait aussi l'objet d'une attention particulière. Au Québec, il y a une espèce de désir fondamental d'avoir un impact positif sur la société. Je crois que c'est un désir que partagent tous les Canadiens.

Maxime Blanchette-Joncas: La Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027, c'est du sérieux. Cette stratégie propose des investissements de 7,5 milliards de dollars sur cinq ans. C'est une stratégie de capital patient qui inclut des leviers comme Investissement Québec et le Fonds de solidarité FTQ.

Je me fie notamment au rapport publié en avril 2024 par le Conseil de l'innovation du Québec. Vous disiez qu'il fallait arrêter le saupoudrage. Pendant ce temps, on voit Ottawa disperser des ressources dans des dizaines de programmes isolés. Il n'y a pas de plan de rendement mesurable. Selon vous, cette approche de saupoudrage du fédéral affaiblit-elle la performance globale de l'innovation canadienne?

Luc Sirois: Selon la réflexion des membres du Conseil et lors de nos consultations, ce constat s'est révélé unanime concernant la situation au Québec. Je présume que les conclusions peuvent être semblables dans l'ensemble du pays. On doit miser encore plus fortement sur les entreprises, sur les forces et les secteurs dans lesquels on a la capacité d'être des acteurs de calibre international. Mon collègue du Conseil canadien des innovateurs a bien illustré l'importance de soutenir les champions technologiques, les champions innovants, qui sont capables de créer de la richesse de façon disproportionnée. Cela dit, pour l'innovateur en chef du Québec, il faut quand même qu'il y ait une composante soutenant l'exploration. On n'arrive jamais à deviner ou à prédire quels secteurs seront les plus stratégiques ou exploseront. Parfois, on est surpris de ce qui va créer la richesse de demain. Il faut se réserver de la capacité et des ressources pour explorer et soutenir d'autres entreprises, particulièrement dans les régions où elles peuvent développer de la richesse qui va être réinvestie localement.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Sirois, le Québec relie formation, recherche et innovation, des cégeps aux universités, grâce aux centres collégiaux de transfert de technologie et au Fonds de recherche du Québec, entre autres. Il est aussi question de la valorisation de la recherche en français. Le fédéral n'accorde que 4 % du financement total de la recherche aux établissements collégiaux. Ne trouvez-vous pas que ça laisse de côté le maillon le plus productif de la chaîne de l'innovation?

• (1805)

Luc Sirois: Je vous parle aujourd'hui depuis le site du colloque annuel des centres collégiaux de transfert de technologie, qui sont un mécanisme très efficace pour aider les entreprises, comme l'ont mentionné les autres témoins.

Je reviens à la question précédente. On a tout un défi pour optimiser l'intégration de ce mécanisme dans l'ensemble de la chaîne et amener plus de ressources à l'appui de ce dernier, qui favorise le transfert des technologies, des gens, du savoir et des compétences dans les entreprises, afin qu'elles soient performantes. Au Québec et dans l'ensemble du Canada, on a l'occasion de trouver des façons de garantir que l'ensemble de la chaîne se porte bien et que, par conséquent, le financement accordé aux derniers maillons de la chaîne, qui portent davantage sur la recherche appliquée et les problèmes concrets des entreprises, soit augmenté.

[Traduction]

La présidente: Vous voudrez bien m'excuser de vous interrompre. Le temps de M. Blanchette-Joncas est écoulé. Merci.

Nous passons maintenant à M. Ho qui dispose de cinq minutes.

À vous la parole.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci.

Mes questions s'adressent à M. Bergen.

Le PIB par habitant est en baisse au Canada depuis un certain temps déjà. Notre économie est celle qui se contracte le plus rapidement parmi les pays du G7. Nous voyons des emplois et des capitaux quitter le pays à un rythme sans précédent, et il y a de moins en moins d'entreprises internationales qui choisissent d'installer leur siège social au Canada. À titre d'exemple, nous avons vu Brookfield prendre la décision, lorsque le premier ministre en était le président, de déménager son siège social de Toronto à New York.

Pensez-vous que cette tendance se poursuivra et estimez-vous qu'il y a lieu de s'en inquiéter?

Benjamin Bergen: Je dirais que c'est un moment où nous voyons l'économie et le PIB réel par habitant diminuer ou stagner. Pour revenir à ce que j'ai dit plus tôt, nous, Canadiens, n'avons pas bien saisi les facteurs qui définissent désormais la richesse et la prospérité. Ils ne sont plus dans l'économie matérielle, mais bien dans l'immatériel.

Parmi les entreprises qui ont actuellement leur siège social au Canada, très peu sont riches en propriété intellectuelle et en données. Si l'on remonte 30 ans en arrière, on ne peut pas mettre la situation sur le dos d'une équipe bleue, d'une équipe rouge, d'une équipe orange, d'une équipe bleu pâle ou de n'importe quelle équipe en particulier. Si nous devons réfléchir à la façon dont nous utilisons les fonds destinés à l'innovation pour renforcer nos rangs et créer des chefs de file mondiaux...

Prenons l'exemple d'une entreprise dans le domaine de la santé. Il y en a une extraordinaire appelée Intellijoint qui est établie à Kitchener-Waterloo. On y mène des recherches de pointe sur la création d'articulations pour le remplacement de la hanche. Elle peut vendre ses produits aux États-Unis et à d'autres pays, mais elle a du mal à les vendre à notre propre système de santé. Nous parlons ici d'une entreprise canadienne de technologie qui a été créée à l'Université de Waterloo grâce à des activités de recherche et développement financées par les contribuables, et nous ne pouvons pas l'intégrer à notre propre système de santé en raison de la façon dont le système d'approvisionnement est structuré...

Vincent Ho: La lourdeur administrative appauvrit la population canadienne.

Je vais poser une question différente pour passer au budget. Dans le dernier budget, en 2024, les libéraux ont envisagé de hausser l'impôt sur les gains en capital. Puis, ils ont changé d'idée.

D'après vous, quelle est l'incidence de l'incertitude entourant la politique fiscale sur le milieu des affaires, la recherche et l'innovation?

Benjamin Bergen: Un des défis que pose quelque chose comme les gains en capital, c'est qu'au Canada, il n'est pas facile d'accéder aux capitaux. Par conséquent, lorsqu'on modifie la relation entre les risques et les avantages, il devient plus difficile d'investir et d'attirer des capitaux. Des entreprises technologiques en expansion nous ont dit qu'il y avait là un défi étant donné la grande différence entre nous et nos voisins du sud. L'incertitude pose problème et elle complique les choses.

Finalement, nous avons été ravis d'entendre le premier ministre Mark Carney se prononcer contre la proposition et la renverser. Nous avons aussi été ravis que le chef de l'opposition Pierre Poilievre finisse également par s'y opposer. Souvenez-vous qu'au départ, quand le budget a été déposé, ce n'était pas garanti.

Pour surmonter les défis économiques auxquels nous faisons face aujourd'hui, il faut que les partis politiques de tous les côtés prônent une stratégie de croissance et de prospérité axée sur les entreprises canadiennes.

• (1810)

Vincent Ho: Je veux parler du Fonds stratégique pour l'innovation que les libéraux ont créé il y a quelque temps. En voyez-vous l'argent? Ce fonds a été financé par les contribuables canadiens. Est-ce que l'argent est versé à des entreprises canadiennes ou est-ce qu'il est donné à des sociétés appartenant à des intérêts étrangers qui se trouvent à avoir de petites filiales au Canada?

Benjamin Bergen: C'est une très bonne question. Dans certains cas, le Fonds stratégique pour l'innovation a donné de très bons résultats; dans d'autres, il a donné lieu à de vrais problèmes.

En somme, 60 % du financement octroyé dans le cadre du Fonds stratégique pour l'innovation a été versé à des multinationales étrangères. Je pense qu'au total, c'était près de 9 milliards de dollars, et 60 % de ces fonds ont été alloués à des sociétés étrangères qui ont des bureaux au Canada. Il y a un très bon exemple à Vancouver: Mastercard a reçu 40 millions de dollars grâce à une demande déposée auprès du Fonds stratégique pour l'innovation. Pour cette raison, il est devenu beaucoup plus difficile pour les entreprises de technologie financière à Vancouver d'engager des travailleurs hautement qualifiés puisque la subvention accordée à Mastercard a fait grimper les coûts et lui a donné un avantage dans ce secteur.

Quand on regarde...

Vincent Ho: [*Difficultés techniques*] une jeune entreprise qui n'est pas une multinationale comme Mastercard.

Benjamin Bergen: C'est exact. Le Canada agit-il de manière stratégique en donnant 40 millions de dollars à Mastercard, ou devrait-il plutôt trouver des moyens de soutenir les entreprises canadiennes?

Dans ce cas-là...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps de parole de M. Ho est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Rana, qui dispose de cinq minutes.

La parole est à vous.

Aslam Rana: Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins de leur présence.

Monsieur Sirois, dans votre entrevue avec McGill en août 2023, vous avez parlé de la baisse de l'investissement en recherche et développement nécessaire à la croissance économique du Québec. Selon vous, quelles modifications faut-il apporter en priorité aux politiques afin de renverser la tendance à la baisse observée dans le secteur privé?

Luc Sirois: J'ai déposé auprès du Comité notre rapport de recommandations, qui s'intitule « Vers un Québec innovant » ou « Towards an Innovative Quebec ».

Premièrement, il faut soutenir davantage les sciences appliquées; tester plus d'activités qui s'inscrivent dans une vision à long terme de l'innovation, de la précommercialisation et de la commercialisation, et réduire les taux d'imposition sur les profits tirés de l'exploitation de la propriété intellectuelle et des brevets mis au point par des entreprises canadiennes grâce à ces investissements.

Il y a un manque important de savoir-faire, de personnel, de compétences et de culture d'innovation pour mettre en place les mécanismes nécessaires pour bien gérer l'innovation et la R-D. Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est un domaine de formation et de perfectionnement des compétences qui pourrait faire une énorme différence.

Je pourrais continuer longtemps. En ce qui concerne les incitatifs, comme nous l'avons déjà entendu de la bouche d'autres personnes autour de la table, ce n'est pas plus d'argent qui fera une différence dans ce cas-ci; il faut offrir des incitatifs plus percutants. Parmi les mesures les plus efficaces, il y a celles qui touchent les marchés publics, mais aussi l'acquisition et l'utilisation de technologies, de produits et de services canadiens par les grandes entreprises bien établies.

Aslam Rana: Merci beaucoup.

L'écosystème canadien de l'innovation englobe toutes les provinces, mais les ressources sont variables d'une à l'autre, comme la présence des entreprises. D'après votre travail au Québec, que recommanderiez-vous pour accroître la coordination nationale afin que la capacité d'innovation régionale soit renforcée et mise à profit partout au Canada?

Luc Sirois: C'est une question très intéressante. Il est essentiel d'avoir à la fois une coordination centrale et une exécution décentralisée. Rien n'est plus puissant que l'orchestration locale et la mobilisation des acteurs, des entreprises et des bons décideurs sur le terrain. Il faut des gens bien présents sur le terrain et il faut faire confiance aux dirigeants locaux pour stimuler tout cela.

Nous l'avons fait au Québec avec les zones et les initiatives d'innovation régionales. On a parlé de la Zone Innovation Quantique. Nous avons quatre zones d'innovation. Il y a des exemples comparables partout au pays où l'intégration locale est essentielle parce qu'elle rallie les forces motrices, les personnes et les dirigeants qui feront bouger les choses grâce à une bonne coordination globale.

Je dirais qu'il faut adopter une approche semblable secteur par secteur. Les dirigeants d'entreprises des différents secteurs sont mieux placés que quiconque pour déterminer où et comment obtenir des résultats. Nous l'avons fait au Québec avec les RSRI, les Regroupements sectoriels de recherche industrielle, grâce auxquels des groupes d'entreprises se réunissent pour déterminer où se concentrer et où investir.

Il est essentiel de susciter cet effort d'orchestration, sur la base de données ciblées pour voir exactement, région par région et localité par localité, ce qui se passe dans quels secteurs, où la productivité se démarque et où elle faiblit. Comment les entreprises se comportent-elles aux autres dans un même secteur, d'un secteur à l'autre ou dans le même secteur d'une région à l'autre? Il y a toute une architecture que nous pouvons mettre en place au Canada, qui produira des résultats, j'en suis sûr.

• (1815)

Aslam Rana: Merci beaucoup.

La présidente: Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Monsieur Sirois, le Québec a déjà tout pour réussir: un scientifique en chef, un innovateur en chef, la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027, le Conseil de l'innovation du Québec, des acteurs solides comme Axelys ou Synchronex, 59 centres collégiaux de transfert de technologie, Investissement Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et, maintenant, les zones d'innovation, comme vous venez de le mentionner.

Or on voit que le gouvernement fédéral conserve une grande part des leviers financiers, tout en dispersant ses programmes et en imposant des priorités souvent éloignées des forces et des besoins régionaux. Est-ce que cette dépendance financière et structurelle freine aujourd'hui la pleine efficacité du modèle québécois? Par exemple, si nos leviers, nos budgets et nos zones d'innovation étaient entièrement gérés selon notre propre stratégie, est-ce que les retombées pour notre économie et nos régions seraient plus fortes et plus rapides?

Luc Sirois: Ça revient à l'idée de se focaliser sur les domaines dans lesquels nous sommes forts et capables de réussir. Concentrer des ressources financières, c'est aussi concentrer des acteurs sur le terrain. Chez nous, au Québec, il y a aussi un risque d'avoir un trop grand nombre de programmes et un trop grand nombre d'organisations dédiées aux mêmes causes. Il est donc essentiel de simplifier

tout ça pour permettre aux entreprises d'avoir plus d'impact et d'avoir un meilleur soutien.

La diversification des organisations et des programmes est amplifiée par notre système, puisque le fédéral et les provinces ne sont pas nécessairement coordonnés. Nous avons fait l'inventaire détaillé de l'ensemble des programmes de soutien financier à l'innovation au Québec, et c'est décourageant de réaliser qu'il y en a plus de 200. Il est impossible pour les entrepreneurs de s'y retrouver entre les programmes provinciaux, les programmes fédéraux, les programmes municipaux, les programmes dédiés à des populations particulières, etc. Il faut faire quelque chose.

[Traduction]

La présidente: Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme DeRidder, pour cinq minutes.

Allez-y, madame DeRidder.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci.

Merci à tous d'être venus témoigner devant notre comité aujourd'hui.

Mes questions s'adressent à vous, monsieur Bergen.

En tant que députée de Kitchener-Centre, la capitale canadienne de l'innovation, j'ai vraiment été frappée par une chose que vous avez dite aujourd'hui. Vous avez parlé d'IntelliJoint Surgical, qui se trouve dans ma circonscription et qui propose une technologie novatrice de remplacement des articulations, mais qui n'arrive pas à atteindre la rentabilité. L'entreprise a de la difficulté à prendre de l'expansion à cause de la bureaucratie. Il est difficile de croître, ici, au Canada.

De plus, dans un article paru aujourd'hui sur CTV, on pouvait lire que Warren Lovely, directeur général de la Financière Banque Nationale, a dit à BNN Bloomberg que le secteur privé a déjà perdu confiance envers le gouvernement fédéral, et que le pays dépend des États-Unis.

La politique actuelle, depuis une dizaine d'années, ne permet pas de stimuler l'innovation et la technologie au Canada, et nous avons perdu la confiance des investisseurs dans ce pays. C'est ainsi depuis 10 ans. À mon avis, c'est dû à des problèmes de politiques et de bureaucratie. Vous avez même dit qu'il ne fallait pas jeter notre argent par les fenêtres. C'est ainsi qu'on crée l'investissement.

Quelles politiques pourrions-nous privilégier pour créer des investissements ici, au Canada, et pour aider notre secteur de l'innovation et de la technologie?

• (1820)

Benjamin Bergen: Il s'agit en réalité d'une question d'orientation. Tout dépend de la façon dont on conçoit le soutien à l'économie de l'innovation.

Je vais essayer de l'expliquer de la manière la plus simple possible, et cela semble simpliste: en fin de compte, quand on évalue les politiques publiques, est-ce qu'elles génèrent de la propriété intellectuelle? Est-ce que la R-D dans laquelle nous investissons génère de la propriété intellectuelle que nous pourrions rentabiliser? La deuxième question est la suivante: les politiques publiques que nous mettons en place favorisent-elles la commercialisation de la propriété intellectuelle générée ici au Canada? Puis, troisièmement, sommes-nous en mesure de conserver la propriété intellectuelle que nous générons au pays?

Quand on commence à orienter toutes les politiques publiques vers cette façon de penser, elles en viennent à se corriger d'elles-mêmes.

Prenons l'exemple du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, RS&DE, qui représente environ 4 milliards de dollars par année. Il s'avère qu'environ 50 % de chaque dollar de RS&DE est versé à des entreprises qui prétendent être canadiennes, mais qui ne le sont que de nom, ce qui signifie que nous subventionnons de grandes multinationales étrangères dans un domaine où le chômage est pratiquement nul. Un moment donné, cela relève pratiquement de la philanthropie.

Huawei a reçu 100 millions de dollars pour la RS&DE en un an, il n'y a pas si longtemps, alors que nous avons déjà interdit aux Canadiens d'utiliser sa technologie.

Kelly DeRidder: Cela doit représenter un rendement net négatif pour l'investissement canadien à l'heure actuelle.

Benjamin Bergen: Oui, nous appelons cela des retombées négatives. Non seulement nous subventionnons des entreprises étrangères, mais nous privons du même coup nos propres entreprises technologiques nationales de talents. Prenons l'exemple d'Ericsson, ici même dans cette ville. Cette entreprise a reçu 79 millions de dollars du Fonds stratégique pour l'innovation, le FSI. Cet argent va servir à financer une entreprise étrangère qui embauche ici, à Ottawa, dans un secteur où le taux de chômage est pratiquement nul. Quel est l'impact sur le marché du travail? Ce type de subventions rend l'embauche plus difficile pour les entreprises canadiennes.

Quand on réfléchit à l'économie de l'innovation, il faut se demander comment l'orienter pour aider les entreprises canadiennes à se développer, à croître et à créer de la richesse et de la prospérité. C'est ce que font toutes les petites économies ouvertes. C'est ce que font le Danemark, la Corée du Sud et le Japon. C'est également ce que font les États-Unis.

Kelly DeRidder: Tout tourne autour de la propriété intellectuelle.

Je voudrais clarifier une chose que vous avez dite. Vous avez averti le gouvernement que les politiques actuelles sur les véhicules électriques ne favorisaient que l'emploi et non la technologie et la propriété intellectuelle. Pour moi, cela signifie que 31,4 milliards de dollars des fonds engagés dans les véhicules électriques nous ont fait perdre des emplois et de la propriété intellectuelle. Est-ce aussi votre lecture de la situation?

Benjamin Bergen: Pour clarifier les choses la position de notre organisation, c'est que le financement et le soutien offerts pour ce genre de développement économique ne constituent pas une stratégie d'innovation. Lorsque le gouvernement de l'époque, qu'il soit provincial ou fédéral, affirmait qu'il s'agissait d'une stratégie d'innovation, nous avons clairement répondu: « Non. Après tout, à qui appartient la propriété intellectuelle qui permet de créer ces automobiles, qu'il s'agisse des logiciels utilisés dans la technologie ou des batteries des véhicules électriques elles-mêmes? » L'argument que nous avons avancé était que si le Canada veut tirer profit de la création de ce genre de subventions, comment pouvons-nous intégrer la chaîne de valeur? Y aurait-il moyen d'intégrer nos propres technologies aux véhicules qui sont fabriqués, grâce à des politiques publiques favorables?

Kelly DeRidder: En résumé, personne ne vous a écouté...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre, madame DeRidder. Le temps est écoulé.

Nous terminerons ces témoignages avec M. Noormohamed pour cinq minutes.

Je vous en prie.

Taleb Noormohamed: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie nos témoins d'être ici.

Monsieur Bergen, c'est toujours un plaisir de vous voir, mon ami.

Vous avez effleuré le sujet lorsque vous avez parlé de la RS&DE, du FSI et du reste. On nous demande souvent à quel point les choses seraient différentes pour certaines grandes entreprises canadiennes en croissance si le gouvernement investissait vraiment, en capital-actions plutôt qu'en subventions, et s'il pouvait, par exemple par l'intermédiaire d'un fonds indépendant, s'assurer que la propriété intellectuelle et la propriété d'entreprise restent au Canada.

Estimez-vous qu'il serait important pour le Canada de disposer d'un tel fonds, d'un fonds souverain d'innovation ou de quelque chose du genre?

● (1825)

Benjamin Bergen: Les véhicules qui aident les entreprises à accéder au capital sont essentiels. Bon nombre des critiques formulées par l'organisation que je dirige portent en fait sur la façon dont ces fonds sont affectés. Si vous créiez un mécanisme visant à redéployer l'argent déjà dépensé dans l'économie de l'innovation, je pense que ce serait très bien accueilli. Si vous investissiez dans ces entreprises, que vous les financiez spécialement en réaffectant les fonds qui iraient autrement à des entreprises comme Mastercard ou Ericsson, comme je l'ai mentionné, il y aurait là une véritable occasion à saisir.

Lorsque vous créez des politiques publiques de ce type, vous devez collaborer avec l'industrie pour que vos politiques soient bien orientées et qu'elles touchent la cible. En fait, comme je l'ai dit au début de mon exposé, notre organisation a justement été créée dans le but de placer les entreprises nationales au centre de la politique publique.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. M. Sirois a levé la main.

[Français]

Luc Sirois: Madame la présidente, j'aimerais ajouter deux éléments de réponse, si vous me le permettez. D'abord, je voudrais aborder le niveau de confort des Canadiens, des Québécois et des Québécoises en lien avec le risque d'investissement.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. C'est le temps de parole de M. Noormohamed, alors c'est lui qui décide qui répond à ses questions. Je voulais simplement vérifier, parce que vous aviez levé la main, s'il y avait un problème d'interprétation ou autre.

Monsieur Noormohamed, veuillez continuer.

[Français]

Taleb Noormohamed: Monsieur Sirois, je vous invite à nous donner une brève réponse.

Luc Sirois: Premièrement, les Canadiens et les Québécois sont-ils prêts à vivre avec les risques de faire des investissements directement?

Deuxièmement, il existe des moyens originaux pour arriver à créer ce que vous voulez faire sans utiliser le capital et les fonds de la nation, par exemple en garantissant le capital des investisseurs canadiens qui le feront ou en leur fournissant des mesures incitatives.

Taleeb Noormohamed: Merci, monsieur Sirois.

[Traduction]

Pour revenir à M. Bergen, l'une des choses dont vous et moi avons déjà parlé dans le passé, c'est évidemment l'accès au capital de démarrage, l'autre étant l'accès à un écosystème de mentorat et de conseils, puis bien sûr, il faut s'assurer de tisser des relations solides entre les entreprises en démarrage au Canada et des gens qui ont déjà réussi.

Selon vous, de quoi avons-nous besoin, non seulement de la part du gouvernement — parce qu'il est clair que le gouvernement ne peut pas résoudre tous les maux —, mais aussi de la part du secteur privé? Je pense ici en particulier aux grands innovateurs du pays, particulièrement dans le domaine de la technologie, mais aussi au capital-investissement et au capital de risque; je pense aux innovateurs qui participent activement à l'écosystème de manière à vraiment aider à établir un écosystème plus solide et à en renforcer les racines.

Benjamin Bergen: Je pense que la grande question que je commencerais par poser est la suivante: comment peut-on conjuguer les deux? Je pense souvent à la citation de Timothy Snyder selon laquelle la démocratie est un verbe, et non un nom. C'est l'idée qu'il faut trouver le moyen de rassembler différents acteurs de l'écosystème pour qu'ils communiquent ensemble.

Je dirais que pour nous, pour notre conseil, la mobilisation est la première étape. Le fait de mettre les PDG et les dirigeants d'entreprises technologiques à contribution dans l'élaboration des politiques publiques est une excellente façon d'aider le gouvernement à comprendre les enjeux. La première chose que je dirais, c'est que le fait d'être présent à la table est certainement un élément de l'équation.

Parmi les autres éléments auxquels notre conseil réfléchit... Comment créer des occasions pour nos grandes entreprises de télécommunications, nos banques et d'autres acteurs d'établir des liens avec les entreprises technologiques en expansion? L'événement Source Canada s'est tenu il y a deux semaines. Nous avons fait beaucoup de travail de fond pour appuyer les efforts déployés afin que nos grandes entreprises nationales achètent les solutions proposées par les entreprises investies dans la R-D, des entreprises qui essaient vraiment de prendre de l'expansion, de croître, parce qu'elles ont besoin de leur appui.

Taleeb Noormohamed: L'une des observations que je ferais, pour réagir à ce que vous venez de dire... Comme vous le savez, le Sommet du Web s'est tenu à Vancouver récemment. C'était un grand événement. J'y ai toutefois remarqué l'absence des grands acteurs canadiens. On y trouvait de grandes entreprises étrangères et de petites entreprises canadiennes en démarrage, mais les acteurs canadiens, les grands acteurs canadiens, n'étaient pas là.

Je pense que tôt ou tard, nous allons devoir réfléchir à la façon de nous assurer que les grands acteurs canadiens font vraiment leur part dans cet écosystème, parce que nous avons besoin d'eux. Je doute que nous ayons le temps d'en parler aujourd'hui, mais nous avons besoin qu'ils soient là.

Je pense que mon temps est probablement écoulé.

• (1830)

La présidente: Le temps est écoulé.

Je tiens à remercier les deux témoins d'avoir comparu devant le Comité. Merci, monsieur Bergen, et merci, monsieur Sirois. S'il y a quoi que ce soit que vous voulez porter à l'attention du Comité, vous pouvez toujours nous envoyer des observations écrites, et elles seront transmises aux membres.

Sur ce, je tiens à remercier les témoins.

Monsieur Baldinelli, vous avez la parole.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Si les membres du Comité me le permettent, j'aimerais donner suite à ma demande de tout à l'heure. Je peux proposer une motion visant à prolonger cette étude de deux séances. Nous allons en faire part à tout le monde, mais le libellé est le suivant:

Que, afin de permettre à d'autres témoins invités par tous les partis de témoigner, le Comité prolonge de deux réunions l'étude en cours sur l'investissement du secteur privé dans la recherche et le développement au Canada.

La présidente: D'accord. La motion est distribuée dans les deux langues officielles à tous les membres.

Monsieur Noormohamed, vous avez la parole.

Taleeb Noormohamed: Merci, madame la présidente.

Nous appuierons la motion du député d'en face, mais nous soulignons évidemment que nous voulons aussi nous assurer, comme notre ami du Bloc l'a demandé, qu'il y a un équilibre sain dans l'origine des études. Nous reconnaissons et respectons cela, et j'attends avec impatience de savoir quelles études M. Blanchette-Joncas proposera, afin que nous puissions également les envisager, favorablement, je l'espère.

Je crois comprendre que la prochaine étude sera celle que M. Baldinelli a l'intention de proposer. C'est certainement quelque chose que nous appuierons, et je pense, madame la présidente, qu'il ressort énormément de bonnes choses de cette conversation. Nous avons fait preuve d'un niveau remarquablement bas de partisanerie, et d'un niveau très élevé de conversations intéressantes entre tous à ce sujet. Ces travaux seront utiles pour l'écosystème.

Je pense que ce serait une très bonne idée de prolonger cette étude de deux réunions et de veiller à ce que les autres témoins que M. Blanchette-Joncas et d'autres pourraient vouloir proposer puissent être entendus.

La présidente: Merci.

Monsieur Baldinelli, vous avez la parole.

Tony Baldinelli: Je remercie mon collègue de ses commentaires.

En fait, lundi, je compte proposer la motion pour l'étude sur l'intelligence artificielle. Je sais que mon collègue a des amendements à proposer. Je suis ouvert aux amendements proposés. Nous pourrions ensuite déterminer quelle sera la prochaine étude.

La présidente: Merci.

Y a-t-il d'autres interventions?

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, pouvez-vous suspendre la séance pendant deux minutes, s'il vous plaît?

[Traduction]

La présidente: D'accord. Nous pouvons suspendre la séance deux minutes.

La séance est suspendue.

● (1830) _____ (Pause) _____

● (1830)

La présidente: La séance reprend.

Nous avons une motion de M. Baldinelli. Le débat est ouvert.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, il n'y a pas eu d'avis concernant cette motion, alors je ne donne pas mon consentement pour débattre de cette motion ou pour procéder à un vote. Peut-être que mon collègue est en train de déposer un avis de motion, mais ce n'est pas à l'ordre du jour de la réunion, et ce n'est pas non plus en lien avec l'étude d'aujourd'hui. Je pense donc que cette discussion va devoir être reprise beaucoup plus tard.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Oui, nous avons reçu avis de la motion. Elle est liée au sujet de l'étude que nous sommes en train de mener, alors nous pouvons en débattre en raison de sa pertinence. La motion est recevable, et nous pouvons la mettre aux voix.

Y a-t-il d'autres interventions?

● (1835)

Tony Baldinelli: Madame la présidente, veuillez mettre la motion aux voix.

La présidente: Comme il n'y a pas d'autres interventions, nous allons passer au vote sur la motion présentée par M. Baldinelli.

(La motion est adoptée par 8 voix contre 1.)

La présidente: Cette étude sera prolongée de deux réunions. Je vais m'occuper de revoir le calendrier avec le greffier, et nous vous tiendrons au courant lundi.

Merci.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

La présidente La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>